

LA PRESSE



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

VAILLANCOURT ACCUSÉ DE GANGSTÉRISME

« Désormais, mon énergie ira à préparer ma défense et prouver mon innocence. »

— Gilles Vaillancourt, ex-maire de Laval

NOTRE DOSSIER PAGES A2 À A7



LE SYSTÈME
VAILLANCOURT DÉCAPITÉ
PAGE A2

VINGT-TROIS ANS
DE CONTROVERSES
PAGE A6

YVES BOISVERT
MÉTIER: CHEF DE GANG?
PAGE A4

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

LE CHAOS SYRIEN

Nos envoyés spéciaux Michèle Ouimet et Edouard Plante-Fréchette reviennent de la Syrie. Lisez leur portrait de Raqqa, une ville « libérée » et à bout de souffle.
PAGES A20 ET A21



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

TRAVAUX PUBLICS

APPLEBAUM VEUT NÉGOCIER UN REMBOURSEMENT

PAGE A12

REDEVANCES MINIÈRES

LE RÉGIME PRIS EN OTAGE

Le nouveau régime présenté par le gouvernement doit faire l'objet d'un projet de loi. Il sera donc l'otage du jeu parlementaire jusqu'à ce que le PQ s'entende avec le PLQ ou la CAQ. AFFAIRES



JEAN-FRANÇOIS
POULIOT
APRÈS
L'INDE,
TORONTO!

Le réalisateur de *La grande séduction* tourne son premier long métrage depuis sept ans.
ARTS

PHOTO FOURNIE PAR FILMS SÉVILLE

Chauve ou Rasé?

Le LOOK d'une tête PLEINE DE CHEVEUX ...
SANS CHIRURGIE et de façon PERMANENTE

fur info@moncheveu.com
514.MON.CHEVEU 666.2438

mon cheveu.com

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Quarante arrestations par l'UPAC, après le Nord pour tous, c'est la Prison pour tous.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



L-V 6 21924 98765 1

**Choisissez la date et l'endroit.
Nous serons au rendez-vous.**

Composez le **1 800 769-2511** et un conseiller mobile se déplacera en tout temps pour vous rencontrer.

RBC Banque Royale

Une banque de conseils pour vous guider.™

FRAPPE DE L'UPAC À LAVAL

Les 37 suspects

LA MAIRIE

Gilles Vaillancourt

ex-maire de Laval, présumé cerveau de l'organisation

Claude DeGuisse

ex-directeur du Service de l'ingénierie de la Ville de Laval

Claude Asselin

ex-directeur général de la Ville de Laval

LES FACILITATEURS

Pierre L. Lambert

avocat et homme de confiance de l'ex-maire Vaillancourt

Jean Bertrand

représentant officiel du parti PRO des Lavallois de Gilles Vaillancourt à partir de 1984

Jean Gauthier

notaire à Laval jusqu'en 2007, année de sa retraite

Robert Talbot

avocat spécialisé en droit des sociétés et immobilier. Il est lié à la famille de l'ex-maire Gilles Vaillancourt depuis plus de 25 ans

Guy Vaillancourt

frère de l'ex-maire Gilles Vaillancourt et ancien commerçant

LES INGÉNIEURS ET LES ENTREPRENEURS

Antonio Accurso

Ex-géant de l'industrie de la construction, il a récemment vendu ses entreprises Louisbourg SBC, Gastier, Ciments Lavallée, Geodex, Houle H20 et certains actifs de Simard-Beaudry au Groupe Hexagone.

Rosaire Sauriol

Ingénieur, vice-président principal de la firme Dessau jusqu'au mois de mars.

Anthony Mergl

Premier actionnaire de Nepcon, l'un des plus gros entrepreneurs en construction de Laval.

Mike Mergl

Président de Construction Mergad INC., l'une des nombreuses entreprises lavalloises de sa famille.

Ronnie Mergl

autre membre de la famille Mergl, qui contrôle plusieurs entreprises de construction à Laval.

Alain Filiatreault

Coordonnateur de projets chez Filiatrault McNeil et associés, consultants en ingénierie et en construction.

Jos Molluso

Ex-bras droit de Tony Accurso, il aurait joué un rôle important dans le système de collusion.

Serge Duplessis

L'UPAC l'avait arrêté le 17 avril 2012 dans une opération visant le démantèlement d'un réseau de partage de contrats à Mascouche.

Yanick Bouchard

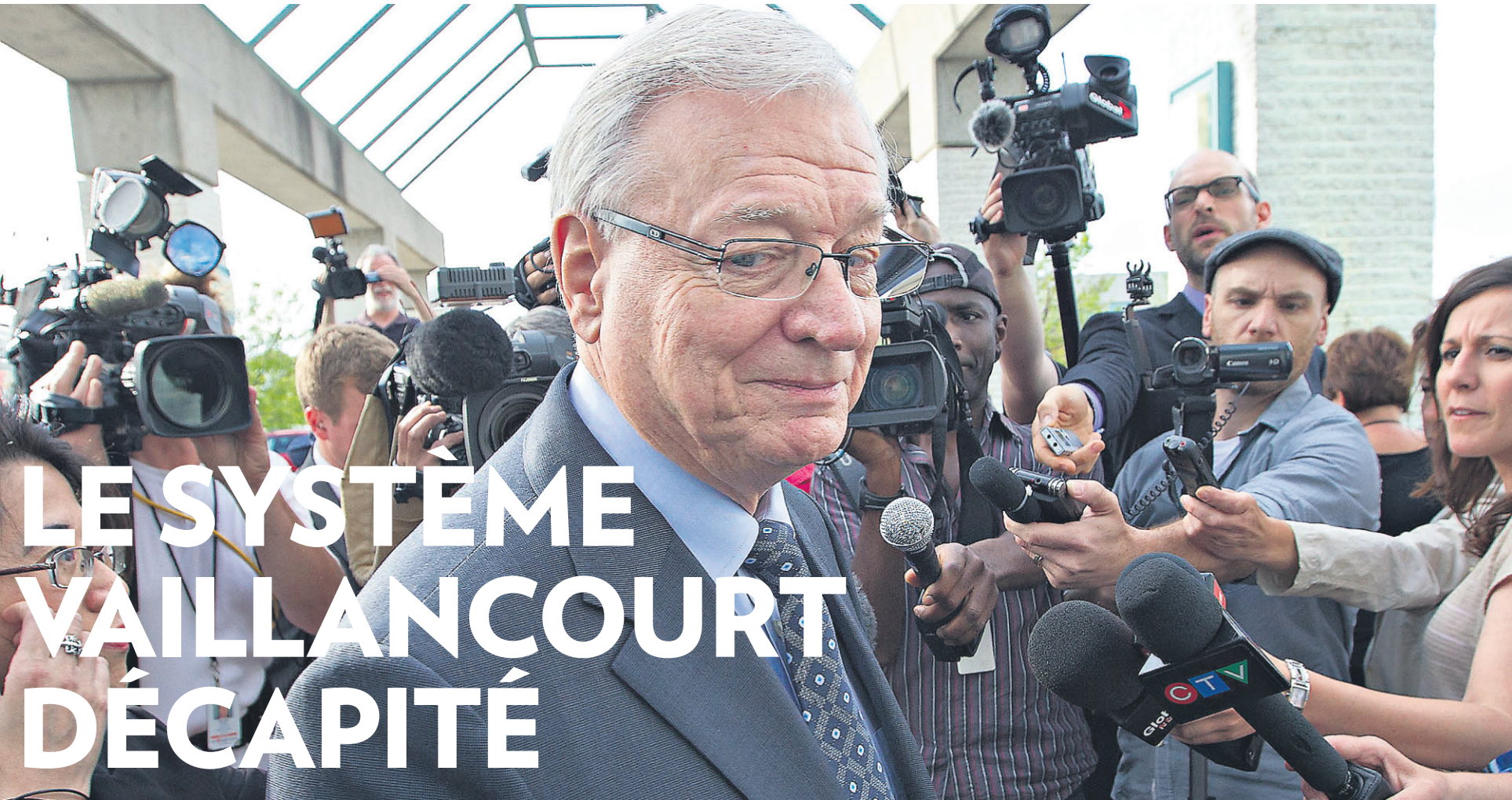
Il a quitté la firme Genivar, dont il était vice-président développement national, en 2012

Robert Cloutier

Ingénieur et organisateur politique pour le parti de l'ex-maire Vaillancourt.

Luc Lemay

Un témoin-vedette de la commission Gomery en 2005 alors qu'il présidait le Groupe Polygone.



L'ex-maire de Laval, Gilles Vaillancourt a déclaré qu'il allait consacrer toute son énergie à prouver son innocence.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

L'Unité permanente anticorruption a frappé un grand coup, hier matin, à Laval avec les arrestations de l'ex-maire Gilles Vaillancourt, de l'entrepreneur Tony Accurso et de 35 autres personnes soupçonnées de faire partie d'un vaste réseau qui a été qualifié d'organisation criminelle.

FABRICE DE PIERREBOURG ET DAVID SANTERRE

L'UPAC a frappé fort hier matin non seulement en décapitant le « système Vaillancourt » à Laval, mais en le qualifiant d'organisation criminelle, terme réservé jusqu'à présent à la mafia ou aux gangs de motards.

Autre symbole marquant, et autre première au Québec, trois des 37 personnes arrêtées dans cette rafle spectaculaire visant le monde municipal et

politique ont été accusées de gangstérisme.

En premier lieu, l'ex-maire de Laval Gilles Vaillancourt, seul à être accusé sous un 2^e chef de gangstérisme.

En clair, les enquêteurs le considèrent comme le chef de cette organisation soudée autour d'individus pour la plupart amis de longue date et non simples partenaires d'affaires... et complices.

Les deux autres personnalités clés qui, selon l'UPAC, seraient impliqués dans ces

faits délictueux qui remontent jusqu'en 2002 sont l'ex-DG de la ville, Claude Asselin, ami de Guy Chevrete, et l'ex-directeur du service de l'ingénierie, Claude Deguisse. Asselin est aussi un ami d'Accurso qui l'aurait déjà invité sur son yacht.

« Notre enquête a permis de démontrer que le stratagème mis en place par les accusés correspond à l'article 467.12 du Code criminel, soit de commettre une infraction au profit d'une organisation criminelle, en chargeant une personne de commettre une infraction », a expliqué hier le patron de l'UPAC, Robert Lafrenière.

Les autres chefs d'accusation déposés hier, et pour des faits remontant jusqu'en 1996, sont : fraude contre le gouvernement, complot, abus de confiance, corruption dans les affaires municipales et recyclage des produits de la criminalité.

Plusieurs individus auraient participé au « complot », mais ne sont pas accusés. Il s'agit notamment de Gaétan Turbide et Jean Roberge, suspendus la semaine dernière de leur poste de DG et DG adjoint de Laval à cause de leur comparution imminente à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC).

Arrestation de Vaillancourt

Gilles Vaillancourt, baptisé « le monarque » par certains policiers, a été arrêté chez lui, dans une imposante tour d'habitation de l'île Paton, vers 6 h.

À son arrivée au quartier général de la SQ à Montréal, il n'était pas menotté et affichait même un sourire. Outre le maire déchu, il y avait aussi deux ex-hauts fonctionnaires et l'ex-représentant accrédité du défunt parti PRO des Lavallois, Me Jean Bertrand.

L'UPAC a également arrêté de nombreux entrepreneurs et responsables de firmes de génie. Parmi ces derniers, Rosaire Sauriol, ex-vice-président de Dessau, qui a démissionné après son passage devant la commission Charbonneau, et François Perreault, ex-VP de Genivar.

PRÉCISION

LA BATAILLE DU DÉSERT ISRAÏLIEN

Dans notre article « La bataille du désert israélien », publié hier, nous avons cité le consul d'Israël à Montréal. Or, son nom est Joël Lion et non Joël Simon, comme nous l'avons écrit hier. Nos excuses.

Dans le clan des entrepreneurs, notons Tony Accurso, arrêté pour la troisième fois, et surtout son ami et bras droit de l'époque, Joe Molluso. Un nom inconnu du grand public mais qui, selon ce qu'a appris La Presse, aurait été au cœur du système dès le début des années 2000. Il aurait servi d'interface entre Asselin, De Guise et les entrepreneurs, ceci avec l'aide de Marc Lefrançois, de Poly Excavation, arrêté aussi. Son père Léo était de son vivant un partenaire d'affaires de Gilles Vaillancourt.

Trois membres de la dynastie Mergl ont aussi été inculpés, dont Antony, le patriarche. Il dirige la firme Nepcon, choyée dans les contrats à Laval, et est le beau-frère du conseiller municipal Jean-Jacques Beldi, ex-président du C.A. de la Société de transport de Laval. Les firmes Mergl ont obtenu de lucratifs contrats de la STL sous sa présidence.

Les enquêteurs considèrent Gilles Vaillancourt comme le chef de cette organisation soudée autour d'individus pour la plupart amis de longue date et non simples partenaires d'affaires... et complices.

Autre anecdote intéressante, Guy Jobin, l'un des accusés, avait tenté de vendre ses logiciels d'estimation de coûts de construction à l'Unité anticollusion, intégrée alors au MTQ.

Longue enquête

Le « système Laval » était un secret de polichinelle dès le début des années 90 (voir autre texte). Une première enquête menée en 2002, baptisée Bitume, avait avorté à cause de l'omerta locale.

Cette fois-ci, une quinzaine d'enquêteurs ont travaillé sans relâche depuis deux ans et demi.

Jusqu'à présent, la piste de l'argent caché en Suisse ne serait pas concluante, contrairement à ce qui avait été avancé dans le passé.

L'opération d'hier, inédite par son ampleur, a été précédée d'une vague de 70 perquisitions l'automne dernier.

Les policiers de l'UPAC avaient ouvert le bal dès le 5 octobre en frappant à l'hôtel de ville ainsi qu'au domicile de Gilles Vaillancourt. Des micros auraient aussi été cachés à cette occasion.

M. Lafrenière a affirmé aujourd'hui que ses enquêteurs disposent de 30 000 conversations enregistrées clandestinement.

Maire de Laval depuis 1989, Gilles Vaillancourt a démissionné le 9 novembre 2012. Un mois plus tard, Alexandre Duplessis, son successeur, recevait à son tour la visite des enquêteurs, venus saisir le contenu de son ordinateur.

Menottes aux poignets, Gilles Vaillancourt, qui avait perdu son sourire du matin, a plaidé non coupable et a été libéré en attente de son procès contre un engagement de 150 000\$. Scénario identique pour Asselin et Deguisse. Leur engagement est moindre, respectivement 100 000\$ et 75 000\$.

La procureure Mylène Grégoire ne s'est pas opposée à leur remise en liberté, énumérant les conditions usuelles à respecter, dont remettre les armes qu'ils pourraient détenir.

« Je n'ai même pas un pistolet à eau », a blagué l'ex-maire.

Sitôt libre, il a fait une brève déclaration : « J'ai beaucoup d'arguments à faire valoir devant le tribunal. Désormais, mon énergie ira à préparer ma défense et prouver mon innocence. J'aimerais, maintenant que je suis redevenu un homme privé, qu'on respecte mon intimité. »

Les 34 autres accusés comparaitront le 10 juillet prochain.

Mais Robert Lafrenière affirme que l'enquête n'est pas close et que d'autres arrestations pourraient survenir.

– Avec Kathleen Lévesque

RAYMOND WEIL
GENEVE

LA PRÉCISION
EST MON INSPIRATION

raymond-weil.com | jasmine collection

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

PROUD SUPPORTER
VIVE THE MUSIC

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS 1 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SPORTS 8
Astrologie du jour	AAFAIRES 9
Bourses	AFFAIRES 7
Débats	A22 et A23
Décès	AFFAIRES 9

Horaire télévision	ARTS 8
Loteries	A21
Monde	A18 à A21
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 8
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Ciel variable le matin, averses en après-midi, maximum 19, minimum 11. AFFAIRES 8

FRAPPE DE L'UPAC À LAVAL

Valmont Nadon Possède des entreprises de transport en vrac et d'excavation, qui ont fait l'objet d'une enquête en 2011 pour utilisation de fausses factures.	Daniel Lavallée Il est l'oncle du maire de Laval, Alexandre Duplessis, et possède Gestion Daniel Lavallée.	François Perreault Vice-président chez Genivar jusqu'en mars 2013. Il a admis devant la commission Charbonneau qu'un système de partage des contrats était établi à Montréal.	Patrick Lavallée Président de l'entreprise J. Dufresne Asphalte Ltée, qui aurait cessé ses activités en 2008.	Mario Desrochers Michel Lalonde, de Génius, a affirmé avoir fait affaire avec un Mario Desrochers pour coordonner son système de collusion. Il a été impossible de confirmer qu'il s'agissait du même individu.
Giuliano Giuliani Sa compagnie Giuliani Inc a fait l'objet d'une perquisition de l'UPAC en octobre.	Carl Ladouceur Il possède une entreprise d'excavation de Laval qui porte son nom.	Jocelyn Dufresne Actionnaire principal, par des fiducies, de la firme de travaux de génie civil qui porte son nom.	Claude Desjardins Avec Jacques et Danièle Desjardins, est indirectement propriétaire d'Asphalte Desjardins.	Léonardo Moscato Président de Construction Timberstone lorsque la firme a été radiée du Registre des entreprises.
Guy Desjardins On a entendu son nom 12 fois à la Commission Charbonneau.	Yves Théberge Vice-président exécutif chez CIMA +, son nom est inscrit au registre des visiteurs du club privé 357C.	Marc Lefrançois Proche de Gilles Vaillancourt, il est président de Poly Excavation, qui a obtenu plusieurs contrats de réfection à Laval.	Louis Farley Vice-président chez Cima +, il a été impliqué dans le dossier controversé du Domaine Bissonnette.	Normand Bédard Il a dirigé l'entreprise Sintra.
Lyan Lavallée Président de Gestion Lavallée et de Ciments Lavallée, dont les administrateurs ont souvent été mêlés à des histoires de fraude.	Laval Gagnon Ingénieur depuis 1982. Il travaille présentement au sein du Groupe SM. International.		Guy Jobin L'ingénieur est président et seul actionnaire d'Equiluqs, une firme de génie-conseil.	

Vaillancourt aurait touché une commission de 2 % sur tous les contrats

EXCLUSIF

KATHLEEN LÉVESQUE

Grâce à la collaboration de personnes directement impliquées dans le système de corruption lavallois, les enquêteurs soupçonnent que Gilles Vaillancourt aurait empoché 2 % de la valeur des contrats attribués par la Ville de Laval.

« Une commission de 2 %, c'était la norme », a indiqué à *La Presse* une personne au fait de l'enquête. Un des objectifs de l'enquête était de retrouver la route des millions de dollars potentiellement détournés.

Le système peaufiné au fil des 23 ans de l'ère Vaillancourt ne se limitait pas aux contrats d'égouts, d'aqueduc, de trottoirs ou d'asphalte, selon les informations recueillies par *La Presse*. Les changements de zonage, les transactions immobilières et les services informatiques auraient également été assujettis à l'organisation criminelle en place.

Contrairement aux pratiques qui existaient à Montréal et qui ont été mises en lumière à la commission Charbonneau, le système lavallois n'aurait relevé que d'un seul chef, l'ex-maire Gilles Vaillancourt. « Pas besoin de collusion entre les concurrents, Vaillancourt décidait tout », raconte une autre source proche des événements des dernières heures.

Pour s'assurer d'avoir la mainmise sur la municipalité, Gilles Vaillancourt se serait entouré, tant à l'intérieur des murs de la ville qu'en périphérie, de personnes accommodantes. Ainsi, l'ex-directeur général Claude Asselin, aujourd'hui dirigeant chez Plania, la filiale spécialisée en urbanisme de la firme de génie Dessau, se serait substitué avec son collègue du Service d'ingénierie, Claude Deguise, aux comités de sélection pour truquer l'attribution des contrats.

MM. Asselin et Deguise auraient ainsi fait grand usage de *post-it*. En fait, lors des appels d'offres, ils auraient présélectionné des entreprises soumissionnaires devant remporter les contrats en marquant la liste par des *post-it*. Cette liste aurait ensuite été soumise à l'approbation du maire Vaillancourt.

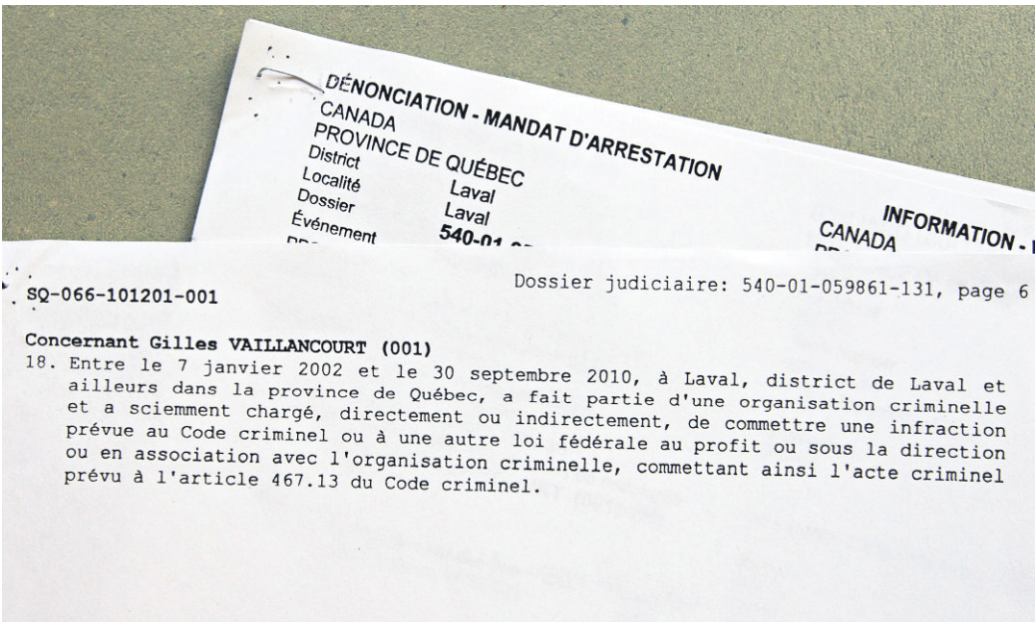
De façon régulière, ce dernier aurait réclamé de voir sur papier la répartition des honoraires professionnels (avocats, ingénieurs, par exemple) ainsi que le pourcentage des contrats obtenus par telle ou telle entreprise et apporté des corrections, le cas échéant, explique une source ayant requis l'anonymat.

Une fois un chantier enclenché, un « collecteur » faisait la tournée pour amasser la commission de 2 %. L'argent aurait été recueilli en fonction de l'avancement des travaux. Ce « collecteur », issu d'une firme de génie, ne fait pas partie des personnes arrêtées hier. Il serait l'une des personnes pouvant avoir décidé d'aider la police dans son enquête.

Lors des audiences de la commission Charbonneau de l'automne dernier, l'ex-entrepreneur Lino Zambito avait décrit le système de collusion à Laval, où neuf entrepreneurs se seraient réparti les contrats à tour de rôle. Selon M. Zambito, l'ex-maire Vaillancourt aurait été l'un des grands bénéficiaires du stratagème. Il a dit que les entrepreneurs savaient que Gilles Vaillancourt empochait une commission de 2,5 % de la valeur des contrats d'infrastructures.

Lino Zambito a raconté avoir versé lui-même une somme forfaitaire de 25 000 \$ à M. Vaillancourt par l'intermédiaire de Marc Gendron, de la firme Tecsuit, pour un contrat remontant à 2002-2003. Il avait souligné qu'il s'agissait d'une contribution incontournable afin d'obtenir le paiement d'extras jugés nécessaires. « Vos extras sont possiblement recevables, mais je pense que t'es au courant de la façon que ça fonctionne à Laval », avait dit M. Zambito en se remémorant les paroles de Marc Gendron.

Lino Zambito avait également indiqué qu'après la création de l'escouade Marteau, à l'automne 2009, Gilles Vaillancourt avait demandé aux joueurs du système de ralentir leurs ardeurs.



Les enquêteurs de l'UPAC ont mis la main sur une grande quantité de documents incriminants. PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

D'importantes découvertes lors des perquisitions

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

Les 70 perquisitions menées dans le cadre du projet « Honorer » en 2012 ont permis de mettre la main sur une quantité incroyable de documentation, de données informatiques, et d'argent comptant, en particulier chez Gilles Vaillancourt.

Des pièces à conviction, dont *La Presse* a obtenu quelques détails, qu'il a fallu éplucher méthodiquement. Ajoutées aux écoutes électroniques et aux interrogatoires de suspects, elles ont permis aux enquêteurs du Service des enquêtes sur la corruption (SQ), de reconstituer les stratagèmes de cette organisation criminelle.

Sur les 483 000 \$ récupérés, environ 350 000 \$ auraient été découverts chez un des accusés. Une autre somme de 100 000 \$ était cachée dans des coffres de la caisse populaire Desjardins de Mille-Îles, à Laval, caisse dont M^e Pierre L. Lambert, arrêté hier, est le président du C.A. Les policiers ont récupéré des billets répartis en plusieurs liasses, attachés par des élastiques et accompagnés d'un mémo contenant notamment des dates.

La pêche a aussi été très bonne dans l'ancienne demeure de Gilles Vaillancourt, rue Croissant-des-Îles et dans l'immeuble du 4500 des Cageux.

Les enquêteurs de l'UPAC ont saisi son ordinateur portable et vidé toutes les données contenues dans le disque dur de son ordinateur de bureau, incluant des courriels échangés avec l'un des autres accusés et de la documentation légale concernant une copropriété en Floride.

Ils ont emporté aussi beaucoup de documents, en particulier des photos prises en 2006 lors d'un cocktail-bénéfice du parti PRO, son agenda, contrat de location de coffre, des documents bancaires récapitulant notamment la valeur d'actions, et un memorandum de planification fiscale. C'est aussi lors de la perquisition rue des Cageux le 5 octobre 2012 que la cousine de Gilles Vaillancourt, en proie à la panique, a tenté de faire disparaître près de 20 000 \$ en billets

de banque en polymère (50 \$ et 100 \$) dans les toilettes de son appartement-terrasse, tandis que les policiers frappaient à sa porte. Cette somme a aussi été saisie.

Les enquêteurs de l'UPAC ne se sont pas seulement intéressés au patrimoine et aux transactions financières de Gilles Vaillancourt, mais aussi au processus vicié d'octroi de contrats ayant favorisé des entreprises par « trucage » des appels d'offres.

Ils ont également scruté les états financiers du parti PRO des Lavallois, ses contributeurs, entreprises et particuliers, ses membres, etc. Ses activités aussi, dont les coûteuses sorties à la cabane à sucre remboursées illégalement par les contribuables lavallois à même le « budget de recherche et de secrétariat ».

La pêche a aussi été très bonne dans l'ancienne demeure de Gilles Vaillancourt, rue Croissant-des-Îles et dans l'immeuble du 4500, des Cageux.

Le 20 novembre dernier, lorsque les enquêteurs de l'UPAC se sont présentés aux bureaux du parti PRO qui venait de se saborder, plusieurs cartons de documents étaient déjà empilés par les employés près de la porte!

Les policiers ont pu récupérer in extremis les états financiers depuis 1998, des listes de membres, des reçus, des factures de téléphones cellulaires, les noms des invités aux cocktails de financement, les noms de firmes ayant souscrit à des activités de financement, des certificats de dépôt à terme, des données contenues dans les ordinateurs et disques durs externes, etc.

Autre sujet d'intérêt, les dépenses et remboursements demandés à la suite des récents congrès du parti PRO à l'hôtel Sheraton de Laval. Plusieurs factures importantes présentées par l'établissement hôtelier ont aussi été saisies.

À cette époque, l'agent officiel et trésorier était M^e Jean Bertrand, ami du maire, arrêté lui aussi.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Guy Vaillancourt, frère de l'ex-maire de Laval Gilles Vaillancourt, a été arrêté, hier matin.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Tony Accurso fait partie des 37 personnes arrêtées.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Jean Bertrand, représentant officiel du PRO des Lavallois, le parti de l'ex-maire Gilles Vaillancourt, a lui aussi été appréhendé.

FRAPPE DE L'UPAC À LAVAL

Métier : chef de gang ?



Il y a des politiciens corrompus. Donneurs de contrats d'asphalte à la petite semaine, ils jouent leur honneur et leur carrière pour 15 000\$. Un voyage en Floride. Du pavé uni style romain. Et il y a Gilles Vaillancourt. Si la corruption municipale n'avait pas existé, il l'aurait fait breveter, si on en croit les accusations déposées hier. Quand, avant ce jour glorieux du 9 mai 2013, un politicien canadien a-t-il été accusé d'être à la tête d'une organisation criminelle ? Jamais, évidemment.

Songez un peu... Un gang ! D'après le Code criminel, une « organisation criminelle » est un groupe d'au moins trois personnes dont « une des activités principales » est de commettre des crimes graves. Est-ce à dire qu'une des activités principales de cet ex-maire à vie était de commettre des crimes graves ? Lundi : conseil municipal. Mardi : fraude. Mercredi : dîner de la chambre de commerce. Jeudi : pot-de-vin. Vendredi : inauguration d'une usine. Samedi : enveloppes à remplir et à vider.

C'est ça ? Non. L'organisation criminelle, ce n'est pas la mairie de Laval – encore qu'on pourrait le croire. Ce serait ce groupe restreint d'hommes de pouvoirs qui utilisaient l'hôtel de ville à leur profit, d'après la police. Pas besoin de badge, de moto, de carte de membre ou d'organigramme : il suffit d'un groupe humain de trois personnes ou plus lancées dans une aventure criminelle commune à leur profit. Robert Lafrenière, le commissaire de l'UPAC, dit que la preuve consiste en

visant le maire de la troisième ville au Québec ; 2) la qualité et le sérieux du travail de cette unité dont on disait l'an dernier qu'elle n'attrapait que des « petits poissons » : voici un mammi-fère marin ; 3) l'importance stratégique de l'accusation de gangstérisme. ■ ■ ■ Pourquoi stratégique ? Pas qu'on ait gonflé l'acte d'accusation pour mieux négocier. Simplement, les dispositions antigangs peuvent servir à mettre une énorme pression sur un accusé. Les accusations liées au gangstérisme qui pèsent sur Gilles Vaillancourt comportent des peines maximales de 14 ans et... d'emprisonnement à perpétuité ! Personne ne pense qu'un homme sans antécédent

L'organisation criminelle, ce n'est pas la mairie de Laval – encore qu'on pourrait le croire. Pas besoin de badge, de moto, de carte de membre ou d'organigramme : il suffit d'un groupe de trois personnes ou plus lancées dans une aventure criminelle commune à leur profit.

30 000 conversations téléphoniques et 150 témoignages. On en verra la qualité éventuellement. En attendant, notons : 1) la puissance symbolique de l'accusation de gangstérisme et de chef de gang

judiciaire, dans un gang non violent, s'approcherait du maximum. L'enjeu est ailleurs : la peine pour gangstérisme s'ajoute obligatoirement aux autres peines pour les autres accusations liées aux mêmes faits.

Imaginons par exemple que Gilles Vaillancourt soit déclaré coupable de fraude et de corruption. Si les faits sont nombreux, prémédités, répétés, avec des sommes conséquentes, sur une période de 15 ans, Gilles Vaillancourt risque fort le maximum. Ce serait une sorte de Vincent Lacroix de la corruption : pas d'antécédent judiciaire, mais une montagne de facteurs aggravants. Comme l'incroyable abus de confiance du public. Supposons, donc, qu'il soit passible d'une peine d'une dizaine d'années. Le juge devra lui infliger une peine supplémentaire, et consécutive, pour gangstérisme. Et il sera obligé d'en purger au moins la moitié ! Sachant ça, si la preuve le justifie, ce peut être un fameux argument pour l'inciter à négocier. Lui... ou ses complices.

que c'est plus facile à interroger qu'un motard qui entre et sort de la prison ? Robert Lafrenière a esquissé un sourire et a répondu « oui, peut-être ». « Mais il faut l'emmener dans un coin... » Les Américains se sont servis abondamment de la RICO, leur loi antigang, pour convaincre des accusés de « collaborer » dans les procès antimafia, mais aussi dans diverses affaires impliquant hommes d'affaires, politiciens ou membres du clergé. La loi canadienne est plus jeune (1997) et l'expérience encore limitée. On a dit que la preuve serait « difficile » en matière de gangstérisme. Ce n'est pas nécessairement le cas : il suffit de démontrer une sorte de schéma et la commission de crimes « graves » (punissables par cinq ans ou plus d'emprisonnement, dont : fraude, corruption, abus de confiance, etc.). La preuve sera communiquée dans quelques semaines aux accusés. Si elle est convaincante, ils auront des décisions à prendre. Notamment : dans quel genre d'établissement vont-ils finir leurs jours ? Sécurité minimum ? En attendant, ils savent une chose : cette enquête prétend être allée au fond des choses lavalloises, au cœur même d'un système pourri et criminel. En calculant leurs options, ils sont sûrement un peu comme nous tous : ils n'en reviennent pas.

AVIS D'AUDITION D'APPROBATION

SI VOUS AVEZ ACHETÉ DES CHAUSSURES TONIFIANTES
NEW BALANCE, VOS DROITS SONT PEUT-ÊTRE AFFECTÉS PAR
LE RÈGLEMENT PROPOSÉ DU RECOURS COLLECTIF

Une proposition de règlement du recours collectif concernant les chaussures revitalisantes New Balance a été négociée.

QUI PEUT ÊTRE INCLUS?
Vous pouvez être un membre du groupe si vous avez acheté au Canada, les chaussures tonifiantes New Balance énumérées ci-dessous entre le 1^{er} Janvier 2010 et 30 mai 2013.

CHAUSSURES TONIFIANTES:
Rock&Tone, TrueBalance, Aravon Ria, Aravon Riley and Aravon Quinn

EN QUOI CONSISTE CE RECOURS COLLECTIF?
La poursuite allègue que New Balance a fait de la publicité trompeuse dans la commercialisation et la vente de ces chaussures en ce qui a trait à leurs capacités tonifiantes. New Balance nie avoir fait quelque chose de mal. La Cour n'a pas à décider qui a raison puisque les parties sont parvenues à une entente de règlement.

QUE PRÉVOIT LE RÈGLEMENT?
Un règlement au montant maximum de 155.000 \$ destiné à payer les membres admissibles du groupe et les coûts de l'avis de règlement a été négocié. New Balance a également consenti à s'abstenir de certaines pratiques et à payer séparément les honoraires des avocats, une indemnité au Représentant du groupe ainsi que les coûts de gestion du règlement. Tous les détails sur le règlement sont sur le site web www.clg.org.

QUEL MONTANT POUVEZ-VOUS RECEVOIR?
New Balance paiera à chaque membre du groupe qui se qualifie pour la rémunération ce qui suit:

- Pour une seule paire de chaussures tonifiantes: un montant de 100 \$, sans la nécessité d'une preuve d'achat.
- Pour deux ou plusieurs paires de chaussures tonifiantes: un montant maximum de 200 \$, avec une preuve d'achat pour au moins l'une des paires de chaussures tonifiantes.

Pour chaque demandeur qui soumet une réclamation valide, New Balance effectuera le paiement, tel que décrit ci-dessus, pourvu que l'indemnisation ne dépasse pas le plafond de règlement. Si fournir à chaque demandeur une telle compensation dépassait le montant maximum de règlement moins les frais de publication, la rémunération de chaque demandeur sera réduite au prorata.

COMMENT RÉCLAMER UN PAIEMENT?
Pour obtenir compensation, les membres admissibles du groupe doivent soumettre un formulaire de réclamation par la poste au plus tard le **14 novembre 2013**. Les paiements pourraient atteindre jusqu'à 100 \$ pour chaque paire de chaussures tonifiantes achetée, jusqu'à un maximum de 200 \$ pour de multiples paires de chaussures tonifiantes, mais pourraient varier en fonction du nombre de demandes présentées par tous les membres du groupe et les coûts des avis de règlement, tel que spécifié dans l'entente de règlement.

QUELLES SONT VOS OPTIONS?
Si vous êtes un membre du groupe, vous pouvez (1) ne rien faire; (2) vous exclure; (3) envoyer un formulaire de réclamation, et/ou (4) vous objecter au règlement. Si vous ne voulez pas être lié par le règlement, vous devez vous exclure. Toutefois, si vous vous excluez, vous ne pouvez pas obtenir un paiement, mais vous pouvez poursuivre New Balance pour ces réclamations. Si vous restez dans le recours, vous pouvez soumettre un formulaire de réclamation et/ou vous objecter au règlement

QUELS SONT LES DATES ET DÉLAIS IMPORTANTS?
Une requête pour approuver le règlement sera entendue par la Cour supérieure du Québec, 1 rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, le **21 juin 2013 à 8 h 40 en la salle 2.08**.

Si le règlement proposé est approuvé, il liera tous les membres du groupe, sauf ceux qui se sont retirés adéquatement et en temps opportun.

Si vous désirez vous exclure, vous devez au plus tard le **19 août 2013**: i) remplir et envoyer par la poste le formulaire d'exclusion; ii) le formulaire d'exclusion est disponible sur le site Web des procureurs du Groupe à www.clg.org. Les membres du Groupe qui veulent se retirer et qui sont des résidents du Québec doivent en outre donner un avis au greffier de la Cour supérieure du Québec.

Si vous souhaitez vous opposer à la proposition de règlement, vous devez envoyer un avis d'opposition écrit aux procureurs du Groupe et aux procureurs de la Défense au plus tard le **11 juin 2013**. Votre objection écrite doit comprendre: (a) votre nom, adresse, adresse courriel et numéro de téléphone; (b) un bref exposé des motifs de votre opposition, et (c) si vous avez l'intention d'assister à l'audience en personne ou par le biais d'un avocat, en indiquant le nom, l'adresse, l'adresse courriel et numéro de téléphone de l'avocat. Les membres du Groupe qui ne s'opposent pas au règlement proposé n'ont pas à comparaître à l'audience d'approbation du règlement ou prendre toute autre mesure en ce moment.

QUAND DOIS-JE FAIRE UNE RÉCLAMATION?
Le formulaire de réclamation est disponible sur le site Web des procureurs du Groupe à www.clg.org. Les formulaires de réclamations doivent être postés au plus tard le **14 novembre 2013** à: **Règlement New Balance Canada a/s de: Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l. à l'attention de Marie Gamelin, 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 900, Montréal, Québec, H3B 5H4**. Il n'y aura pas d'autre avis dans les journaux de cette entente de règlement.

QUAND EST-CE QUE JE SERAI PAYÉ?
Les chèques ne commenceront à être envoyés aux membres du groupe admissibles à une indemnisation qu'à compter du **26 novembre 2013**, en supposant que le règlement est approuvé et que ce jugement soit définitif.

COMMENT OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS?
Une copie intégrale de l'entente de règlement ainsi que des informations détaillées sur la façon d'obtenir ou de déposer une réclamation sont disponibles sur le site Web des procureurs du Groupe à www.clg.org. Pour obtenir une copie papier ou pour d'autres informations, veuillez communiquer avec l'avocat du groupe aux numéros ci-dessous.

QUI ME REPRÉSENTE?
L'avocat du groupe, ou le cabinet d'avocats représentant le demandeur est le suivant:

Jeff Orenstein
Consumer Law Group Inc.
4150, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 330
Montréal, Québec, H3Z 2Y5
Téléphone: 1-888-909-7863
514-266-7863 | 416-479-4493 | 613- 627-4894
Courriel: jorenstein@clg.org
Site Web: www.clg.org

S'il y avait une divergence entre le texte du présent avis et l'Entente de règlement ou l'une de ses annexes, les termes de l'Entente de règlement prévaudront.

Cet avis a été approuvé par la Cour supérieure du Québec.

DES ACCUSATIONS GRAVES

Le gangstérisme selon le Code criminel
Le Code criminel ne parle pas de gang, mais d'organisation criminelle. Il s'agit:

- > d'un groupe d'au moins trois personnes;
- > dont « une des activités principales » est de commettre ou faciliter « une ou plusieurs infractions graves »;
- > qui pourraient rapporter un avantage matériel ou financier.

Un crime au profit d'une organisation criminelle
Gilles Vaillancourt et deux autres sont accusés d'avoir commis un crime « au profit ou sous la direction d'une organisation criminelle ». La peine maximale est de 14 ans.

Un contrat coûteux
Ils sont aussi accusés d'avoir chargé quelqu'un de commettre un crime pour leur organisation.

- > La peine maximale est l'emprisonnement à perpétuité. Les peines en la matière sont très sévères.
- > La peine pour gangstérisme doit impérativement être « consécutive », donc s'ajouter séparément à toute autre peine de l'accusé découlant des mêmes faits (pour fraude, corruption, etc.).
- > Elle doit en outre être purgée au moins à 50 % avant la libération conditionnelle.
— Yves Boisvert

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et sandales tendance avec ou sans ORTHÈSES.

POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AAA à 4E pour femme

PLUS DE
300
MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain

FRAPPE DE L'UPAC À LAVAL

LA CLASSE POLITIQUE RÉAGIT

TOMMY CHOUINARD, PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD ET TRISTAN PÉLOQUIN



« Je suis persuadée que ce que nous souhaitons est en train de se réaliser. [...] Des gestes ont été posés par notre gouvernement pour assurer l'intégrité de nos institutions, de nos processus de prise de décision. »
— **Pauline Marois**,
première ministre du Québec



« Il n'est pas trop tôt. Mais nous sommes 10 ans en retard. Il était de notoriété publique que l'attribution de contrats était viciée à Laval. M. Vaillancourt a trop longtemps pu manoeuvrer en toute impunité grâce à la complaisance des gouvernements à Québec, qu'ils soient péquistes ou libéraux. »
— **Françoise David**,
députée de Québec solidaire



« D'aucuns peuvent être surpris de l'ampleur de telles opérations. Je pense que ça démontre que les policiers font leur travail, que les enquêtes aboutissent. Les citoyens peuvent avoir confiance en leurs institutions. »
— **Stéphane Bergeron**,
ministre de la Sécurité publique



« Je vous demande de retirer immédiatement à l'administration municipale actuelle tout pouvoir de prendre des décisions sur des sujets non urgents. Nous vous demandons également d'imposer à Laval une tutelle, comme la loi vous en donne le pouvoir, jusqu'à ce que soit élu de manière démocratique un conseil municipal crédible et légitime. »
— **Jean-Claude Gobé**,
chef d'Action Laval



« On a posé plusieurs questions [à M. Vaillancourt] lors des conseils d'administration, des réunions du conseil municipal et du conseil exécutif. Chaque fois, il y avait des réponses et des solutions. [Je n'ai] absolument rien vu. »
— **Alexandre Duplessis**,
maire intérimaire de Laval



« Ce sont tous des gens qui sont très connus à Laval. Ce que je retiens, et ce qui est important, c'est que pour une première fois [dans ce genre de dossier], il y a des accusations de gangstérisme, c'est donc un système organisé. »
— **Guy Ouellette**,
député libéral de Chomedey, à Laval, et ex-policier



« Comment cela se fait-il qu'il y a eu inaction de la part de plusieurs décideurs, tous partis confondus? Où étaient nos chiens de garde, les collègues du maire, les élus au niveau provincial, le DGE, le ministère des Affaires municipales? Ce sont des questions auxquelles il faudra répondre dans les prochains jours. Il y a des gens qui ont sûrement posé des gestes pour empêcher que des résultats comme on a aujourd'hui aient pu avoir lieu il y a 10 ou 15 ans. »
— **Jacques Duchesneau**,
député caquiste et ex-patron de l'Unité anticollusion du ministère des Transports



« C'est vrai que ça a été long, parce qu'en matière d'enquête policière, vite et bien, ça ne se fait pas. Lorsque vous faites une enquête policière et que vous voulez trouver des preuves hors de tout doute, parce que c'est ce que notre système judiciaire réclame, ça prend du temps. Les policiers ne doivent pas avoir la pression médiatique ou la pression des citoyens pour finaliser une enquête. »
— **Robert Poëti**,
député libéral et ex-policier

Commission Charbonneau

Le DG de Laval témoignera à huis clos

Le témoignage du directeur général de Laval, Gaétan Turbide, prévu la semaine prochaine devant la commission Charbonneau, sera frappé d'un interdit de publication. Quelques heures après la frappe de l'Unité permanente anticorruption à Laval, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a présenté une requête à la Commission pour éviter de nuire au procès des 37 accusés arrêtés hier. Le directeur général de Laval a été suspendu la semaine dernière par le maire Alexandre Duplessis, avec son collègue Jean Roberge. S'ils ne font pas partie des 37 personnes arrêtées à Laval, les noms de Gaétan Turbide et de Jean Roberge figurent tout de même sur les actes d'accusation. On peut y lire qu'ils auraient participé au complot pour « commettre des actes de corruption dans les affaires municipales, des abus de confiance et des fraudes envers le gouvernement ».

— Pierre-André Normandin

ODYSSÉE

LE NOUVEAU SPECTACLE DE Cavalia

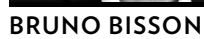
DANS 4 JOURS !



14 mai à Laval - 1.866.999.8111 • cavalia.net

LA PRESSE

Vingt-trois ans de controverses



L'ascension

En 1995, *La Presse* révèle que chaque semaine depuis 1991, les locaux de l'hôtel de ville font l'objet de balayage électronique pour des raisons de «sécurité». L'administration lavalloise craint qu'on l'espionne en cachant des micros dans les salles de conférence. C'est une entreprise appartenant à Claude Dumont, principal organisateur électoral du parti du maire, qui effectue cette surveillance électronique. Dumont touchera 145 000\$, entre 1991 et 1994, pour ses services. La Ville de Laval met fin à son contrat, peu après les révélations de *La Presse*, pour confier ce travail à la police.



PHOTOS DAVID BOILY, LA PRESSE/ ARCHIVES LA PRESSE

La gloire

En 1998, quelques semaines avant le déclenchement des élections provinciales, Lucien Bouchard annonce le prolongement du métro vers Laval, alors qu'aucun projet de cette envergure n'a été envisagé, ni par la STM, qui gère le métro, ni par l'Agence métropolitaine de transport.

La chute

Rien ne semble toucher le tout-puissant maire, qui siège au conseil d'administration

Ce n'est qu'après la saisie de coffrets de sûreté remplis d'argent enregistrés à son nom dans plusieurs institutions financières de Laval, que le maire Vaillancourt finira par jeter l'éponge en novembre 2012. Son règne aura duré 23 ans.

Son rapprochement avec le gouvernement Bouchard lui vaudra toutefois un mandat glorieux.

En moins d'un mandat, Gilles Vaillancourt vient de satisfaire aux deux revendications historiques de Laval qui rêve de ce

Votre cadeau de beauté exclusif	OGILVY & LANCÔME PARIS RECEVEZ CHOISISSEZ VOTRE ROUTINE DE SOINS VISAGE ET YEUX ET CHOISISSEZ VOS ARTICLES DE MAQUILLAGE	Notre produit vedette NOUVEAU ADVANCED GÉNIFIQUE Une équation secrète de jeunesse enfin résolue. Réparez et activez 10 signes d'une peau d'apparence plus jeune. Sous vos yeux. Sous vos doigts. La collection, 95 \$ à 155 \$
	Avec tout achat de 50 \$* ou plus de produits Lancôme, choisissez vos essentiels et personnalisez votre cadeau de 6 produits ! Une valeur estimée allant jusqu'à 185 \$\$* *Offre en vigueur jusqu'au 26 mai 2013. Jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Une prime par personne. **Valeur basée sur le prix courant moyen du mL ou g dans les magasins Ogilvy.	OGILVY depuis 1866 1307, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) (514) 842-7711, poste 218 www.ogilvycanada.com

FRAPPE DE L'UPAC À LAVAL

Dons d'ingénieurs et d'entrepreneurs aux partis politiques

Le Parti libéral du Québec largement favorisé

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La brochette d'ingénieurs et d'entrepreneurs épinglés hier avec l'ex-maire de Laval, Gilles Vaillancourt, étaient de généreux contributeurs au financement des partis politiques en général, mais surtout, et de loin, au Parti libéral du Québec, qui aura récolté près de 300 000\$ auprès de ces professionnels vivant à Laval en quasi-totalité.

Selon une compilation des contributions faites depuis 1998, par les 34 personnes accusées hier par l'Unité permanente anticorruption, le Parti libéral a obtenu 208 000\$ en contributions, du côté du PQ, on est plutôt à 44 000\$, tandis que du côté de l'ADQ, devenue la Coalition avenir Québec l'an passé, on est à 24 300\$.

Si on ajoute à ce palmarès les contributions faites par d'autres personnes, aux mêmes adresses selon le fichier du Directeur général des élections, il faut ajouter 79 000\$ au PLQ et 14 000\$ au PQ. L'ADQ, elle, recevait 5000\$ de ces contributeurs «familiaux». Au total, on est à 287 000\$ pour les libéraux de Jean Charest et à 58 000\$ pour les péquistes dirigés successivement par Lucien Bouchard, Bernard Landry, André Boisclair et Pauline Marois.

Une longue liste de contributeurs

Accusé de gangstérisme, l'ancien maire Gilles Vaillancourt était un contributeur modeste, mais libéral, avec 2200\$ de contribution. Rosaire Sauriol, l'un des grands patrons de Dessau, ne se pressait pas à sortir le chéquier; 1200\$ aux libéraux 400\$ aux péquistes. M^c Robert Talbot, l'avocat de la famille Vaillancourt pendant des années, n'était pas davantage porté sur la contribution – avec 400\$ seulement, au PLQ. Les avocats sont plus chiches que les ingénieurs ou les entrepreneurs: Pierre L. Lambert, de Dunton Rainville, a versé 9000\$ uniquement au PLQ et M^c Jean Bertrand, du même bureau, 2000\$.

Celui qui remporte la palme est Yves Th  berge, de CIMA l'ing  nieur aura donn  , sur 12 ans, 23 700\$ au PLQ, pendant que d'autres membres de sa famille,    son adresse    Repentigny, donnaient 22 250\$ – un total de 46 000\$ pour la p  riode couverte.

Yves Thérberge, de CIMA, aura donné, sur 12 ans, 23 700 \$ au PLQ, pendant que d'autres membres de sa famille, à son adresse à Repentigny, donnaient 22 250 \$.

Guy Desjardins, d'Asphalte Desjardins, un proche de Guy Chevrete si on se fie à ce qui a été dit à la commission Charbonneau, avait des allégeances multiples. Autre généreux donateur de la liste, il a signé pour 22 000\$ de chèques au Parti libéral et envoyé 11 000\$ au Parti québécois. L'ADQ a eu 6000\$ de M. Desjardins. M. Desjardins est un des rares accusés d'hier à donner une adresse ailleurs qu'à Laval – il est de Saint-Jérôme.

Autre contributeur régulier, Serge Duplessis, responsable du développement des affaires chez Dessau, a contribué à hauteur de 19 400\$ à la caisse libérale pendant cette période. Il avait envoyé 2900\$ au PQ et 5000\$ à l'Action démocratique. Valmont Nadon, de Nadon Excavation, un autre accusé d'hier, a donné 16 600\$ aux libéraux, 1000\$ au PQ et 4000\$ à l'ADQ. Les Mergl, Anthony, Michael et Ronnie, une famille d'entrepreneurs propriétaire d'une compagnie d'excavation, ont mis ensemble 20 000\$ dans la cagnotte du PLQ et donné 2600\$ au PQ. Des membres de leur famille, à la même adresse, ont contribué pour 14 000\$ à la caisse libérale.

François Perreault, ingénieur chez Genivar et témoin devant la commission Charbonneau, a offert 16 400\$ au PLQ et 7299\$ au PQ. À la même adresse, un membre de sa famille l'a imité pour le PLQ avec une contribution de 9600\$.



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO DE LA PRESSE

François Perreault, ingénieur chez Genivar et témoin devant la commission Charbonneau, a versé 16 400 \$ au PLQ et 7299 \$ au PQ.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

M^e Robert Talbot, avocat de la famille Vaillancourt pendant des années, n'était pas porté sur la contribution : il a donné 400\$ seulement, au PLQ.

fido 

On augmente encore la valeur, pas le prix.

39\$
par mois¹

MAINTENANT

~~400~~ **600** Mo de données²
450 minutes de jour partout au Canada³

- › Messages texte, image et vidéo internationaux illimités⁴
- › Soirs dès 18 h et week-ends illimités partout au Canada³
- › Afficheur, Messagerie vocale⁵ et, bien sûr, aucuns frais d'activation

Un mois gratuit*

avec entente Balance24 de 2 ans

Inclut l'AVANTAGE Fido

Balance24 • Fido à l'écoute^{MC} • FidoTROC^{MC} • FidoDOLLARS^{MC}

NOUVEAU

C'est le temps de changer. Passez en magasin, faites le 1-866-301-3436 ou consultez fido.ca.

MAGASINS FIDO

ANJOU
Les Galeries d'Anjou

BELOEIL
600, boul. Laurier

BOUCHERVILLE
Promenades Montarville

BROSSARD
Mail Champlain
Place Portobello

DOLLARD-DES-ORMEAUX
Galeries des Sources

GRANBY
Galeries de Granby

GREENFIELD PARK
3310, boul. Taschereau

LASALLE
Carrefour Angrignon
Place Newman

LAVAL
3100, boul. Concorde Est
1637, boul. Daniel-Johnson

LONGUEUIL
Métro Longueuil
Place Longueuil

MONTREAL
6700, avenue Côte-des-Neiges
4960, boul. Décarie
4328, boul. Henri-Bourassa Est
680, rue Jarry Est

436, rue Jean-Talon Ouest
5150-A, rue Jean-Talon Ouest
2900, rue Masson
1042A, avenue Mont-Royal Est
101, avenue Mont-Royal Ouest
3451, rue Ontario Est
10539, boul. Pie-IX
1314, rue Ste-Catherine Est
1004, rue Ste-Catherine Ouest
3820, rue St-Denis
7024, rue St-Hubert
3756, boul. St-Laurent
1111, rue St-Urbain
1221, rue St-Zotique Est
6295, rue Victoria
3920, rue Wellington
Centre commercial Côte-St-Luc

Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Wilderton
Complexe Desjardins
Galeries Normandie
Place Alexis Nihon
Place Bourassa
Place de la Cathédrale
Place Montréal Trust
Place Versailles
Place Ville-Marie
POINTE-AUX-TREMBLES
Centre de la Pointe
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire

REPENTIGNY
Galeries Rive-Nord

ROSEMERE
Place Rosemere

ST-BRUNO
Promenades Saint-Bruno

ST-EUSTACHE
367, boul. Arthur-Sauvé

ST-JEAN-SUR-RICHIEUX

600, rue Pierre-Casise
ST-JEROME
Carrefour du Nord

ST-LEONARD
4505, boul. Métropolitain Est
Centre commercial Le Boulevard
Centre d'achat Langelier

SHAWINIGAN
Plaza de la Mauricie

TERREBONNE
321b, montée des Pionniers
Galeries Terrebonne

TROIS-RIVIERES
5770, boul. Jean-XXIII
Centre Les Rivières

VILLE DE MONT-ROYAL

Centre Rockland
VILLE ST-LAURENT
961, boul. Décarie
Place Vertu

► FUTURE SHOP

BEST BUY

la cabine **T** sans fil

COSTCO

SANS-FIL etc...

« WAVE SANS FIL »

Walmart

L'offre peut être modifiée sans préavis. L'offre valide jusqu'au 31 juin 2013 et peut être modifiée sans préavis. L'offre est disponible avec une nouvelle entente Belan24 de 2 ans sur les forfaits standard et futé et s'applique uniquement sur les frais de service mensuels du forfait. Des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil et (ou) des frais d'annulation de service s'appliquent selon les modalités de votre entente. 1. Les Forfaits futés sont offerts au mois ou avec une entente Belan24 de deux ans. Les frais d'interruption additionnels, les frais d'itinérance, les frais de transmission de données, les frais liés aux options, les frais de service d'urgence 9-1-1 provinciaux (s'il y a lieu) et les taxes sont en sus et sont facturés mensuellement. 2. Données additionnelles : \$ 5 par 200 Mo ; utilisation excédentaire facturée par tranches de \$ 5. Des frais de transmission de données de 3 c le ko s'appliquent en itinérance (7,99 \$ par période de 24 h pour 50 Mo aux États-Unis. Des frais additionnels de 7,99 \$ seront facturés pour chaque lot de 50 Mo pendant cette même période de 24 h). 3. Le temps d'antenne comprend uniquement les appels du Canada vers un numéro canadien, facturés à la minute. Chaque minute additionnelle coûte 45 c (20 c pour le Renvoi d'appel). 4. Le forfait comprend les messages envoyés du Canada vers un numéro de sans-fil canadien, américain ou international. Les messages envoyés d'un numéro sans-fil canadien, américain ou international vers un numéro sans-fil canadien, américain ou international ne sont pas facturés. 5. Permet la réception et la transmission de jusqu'à 100 SMS, messages de texte ou images chacun durant un maximum de trois jours. © 2013

ACTUALITÉS

Attentat déjoué contre un train de VIA Rail

Le FBI détient un troisième suspect

VINCENT LAROUCHE

Chiheb Esseghaier, ce Montréalais arrêté pour avoir projeté un attentat contre un train de VIA Rail, avait un mentor qui, après avoir vécu au Canada s’est installé à New York dans l’espoir de créer un réseau international de terroristes, selon de nouveaux documents dévoilés par les autorités américaines.

Ahmed Abassi, qui est citoyen tunisien, avait été arrêté à l’aéroport JFK de New York le 22 avril, mais les accusations contre lui, qui ont été déposées le 2 mai en Cour fédérale dans le district sud de l’État de New York, étaient demeurées sous scellé jusqu’à hier après-midi.

Selon ce qu’avance le FBI, c’est lui qui a « radicalisé » Chiheb Esseghaier. Il l’aurait d’ailleurs admis en interrogatoire. Esseghaier aurait ensuite reçu un entraînement à l’étranger selon le document déposé au tribunal américain.

Abassi résidait au Canada et était même un étudiant de l’Université Laval avant de s’installer aux États-Unis, à la mi-mars 2013. Déjà considéré comme un danger potentiel, il est demeuré en tout temps sous la surveillance de la police. Le FBI l’a vu rencontrer Chiheb Esseghaier à New York récemment.

« M. Abassi est venu aux États-Unis pour mener des activités terroristes et soutenir d’autres personnes dans ces objectifs honteux. Ce que M. Abassi ne savait pas, c’était qu’un de ses associés, au courant des détails de son plan, était un agent infiltré du FBI », a expliqué George



Chiheb Esseghaier, l'un des deux présumés terroristes arrêtés en avril et accusés d'avoir comploté pour faire exploser un train de VIA Rail.

Venizelos, un cadre du FBI, dans un document officiel publié hier.

« Ahmed Abassi avait un but maléfique pour tenter de rester aux États-Unis: commettre des actes de terreur, créer un réseau de terroristes ici et utiliser ce pays comme base pour soutenir les efforts de terroristes ailleurs dans le monde », a ajouté le procureur fédéral chargé de la poursuite, Preet Bharara.

Des plans différents

L’agent infiltré du FBI aurait enregistré des

conversations dans lesquelles Abassi parlait à Esseghaier de son désir d’attaquer des cibles aux États-Unis et dans d’autres pays. Il aurait aussi fait part de son intention de fournir de l’assistance et du financement à Al-Qaïda en Irak ainsi que de recruter des complices pour planifier des attentats.

Abassi aurait jugé que les plans d’Esseghaier étaient « bons », mais que le moment était mal choisi pour agir. Il aurait suggéré au Montréalais une possibilité: empoisonner un réservoir d’eau potable et

« tuer 100 000 personnes », mais l’idée a ensuite été abandonnée.

Toujours selon le FBI, Abassi aurait donné à l’agent infiltré les noms de plusieurs de ses connaissances qui partageaient ses valeurs radicales et qui, selon lui, pouvaient souhaiter participer à des activités terroristes.

Pas d’accusations liées au terrorisme

Pour poursuivre ses activités, Abassi avait besoin de documents d’immigration qui lui auraient permis de

demander un visa de travail américain. Il est d’ailleurs accusé d’avoir fait une fausse déclaration pour obtenir une carte verte, un crime passible d’une peine maximale de 25 ans de prison.

Pour l’instant, il n’est pas accusé de complot ou de financement d’actes terroristes.

Une avocate de New York représentant Ahmed Abassi affirme que les accusations américaines sont très discutables. « Il nie catégoriquement ces allégations. Il le fait vraiment », a déclaré Sabrina Shroff, avocate de la défense, avant d’ajouter que son client « n’est pas inculpé d’une quelconque infraction de terrorisme. Il est accusé d’infractions pour l’obtention d’un visa ».

Elle a suggéré que M. Abassi, qui est arrivé au Canada en provenance de Tunisie sur le visa étudiant en 2010, n’aurait jamais mis les pieds aux États-Unis sans la permission de responsables de la sécurité. « Ça soulève certainement une question sur le gouvernement [...] Ne sont-ils pas ceux qui lui ont délivré un visa ? », questionne-t-elle.

Pour sa part, le commissaire Raymond W. Kelly, de la police de New York, soutient que « les allégations dans ce cas servent à faire un rappel que le terrorisme n’a pas diminué, que nous devons rester vigilants, et que lorsque nous faisons des complots terroristes contre nous peuvent être contrariés. »

— Avec Jean-François Nérón, *Le Soleil* et *The Globe and Mail*



Vito Rizzuto lors de son retour à Montréal après un voyage dans les Antilles plus tôt cette année.

MAFIA

Un proche de Vito Rizzuto tué en Italie

VINCENT LAROUCHE

La police italienne a retrouvé le cadavre carbonisé de Juan Ramon Fernandez, ancien associé de Vito Rizzuto et accusé d’avoir rejoint des dirigeants de la Cosa Nostra en Sicile, l’an dernier, pour développer le trafic de drogue intercontinental. Les enquêteurs croient que l’ordre de mise à mort pourrait être venu du Canada.

Les carabinieri italiens ont lancé mercredi en Sicile une vaste opération antimafia qui s’est soldée par l’arrestation de 21 personnes. Deux suspects étaient toujours en fuite, dont l’ancien résident de Toronto Juan Ramon Fernandez, 57 ans, et un autre Canadien, Fernando Pimentel, 35 ans.

À partir d’une nouvelle information, les policiers se sont rendus dans le village de Casteldaccia, près de Palerme. En creusant, ils ont découvert deux cadavres carbonisés et criblés de balles, raconte le quotidien *La Repubblica*.

Les enquêteurs « n’ont aucun doute » qu’il s’agisse des deux fugitifs canadiens, affirme le journal.

Le quotidien ajoute que les enquêteurs italiens croient que l’ordre d’éliminer les deux caïds a pu venir du Canada.

Au service du clan Rizzuto

Au début des années 2000, Fernandez, qui est d’origine espagnole, avait été décrit devant les tribunaux canadiens comme l’un de ceux

qui veillaient aux intérêts du parrain montréalais Vito Rizzuto dans la métropole canadienne qu’est Toronto.

En 2004, il a été condamné à 12 ans de prison pour plusieurs crimes liés à la mafia, notamment un complot pour assassiner un propriétaire de bar qui devait de l’argent au clan Rizzuto. Juan Ramon Fernandez avait aussi avoué sa participation à un complot pour le trafic de 1000 kg de cocaïne avec la mafia et les Hells Angels au Québec.

Le caïd de 57 ans a été expulsé du Canada dès sa sortie de prison, en avril 2012.

Selon *La Repubblica*, il se serait ensuite installé à Bagheria, près de Palerme, en Sicile. Officiellement, ce colosse, amateur de chemises griffées, était instructeur d’arts martiaux.

« En réalité, il organisait de nouvelles affaires sur l’axe Palerme-Montréal, surtout des affaires de drogue », écrit le journal. Les policiers croient qu’il se serait aussi livré au trafic illégal d’oxycodone, un puissant analgésique médical, en compagnie de Fernando Pimentel, qui l’avait rejoint en Sicile au mois de mars.

Plusieurs médias italiens évoquent la possibilité que le meurtre ait un lien avec les rivalités qui agitent le crime organisé italien à Montréal. Deux suspects, qui ont vécu quelques années au Canada avant de retourner en Italie, ont été arrêtés en lien avec le meurtre.

— Avec la collaboration de Mathieu Perreault

BOUTIQUE COURIR
votre partenaire de course

PEARL iZUMi
De la collection Infinity In-R-Cool

Pour lui

Short split

Pour elle

Camisole avec soutien-gorge intégré

Jupe de course avec cuissard

Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal
www.boutiquecourir.com

Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit

Boutique de course à pied de l'année 2012 au Canada selon
iBRC.ca

Chaussures • Vêtements • Accessoires • Produits énergétiques

Arrestation musclée à Trois-Rivières

Quatre policiers accusés

Les quatre policiers impliqués dans l’arrestation musclée d’Alexis Vadeboncoeur, le 2 février dernier, devront finalement faire face à la justice. Le directeur des poursuites criminelles et pénales a déposé sept chefs d’accusations mercredi contre les agents Marc-André St-Amant, Barbara Provencher, Kaven Deslauriers et Dominic Pronovost de la Sécurité publique de Trois-Rivières. Parmi les accusations, on retrouve pour chacun des chefs de voies de fait armés, voies de fait causant des lésions corporelles, utilisation d’une arme à feu de manière négligente, tentative d’entrave en cachant l’existence d’une vidéo, avoir fait des faux documents, contrefaçon de documents et

entrave à la justice en fabricant des faux rapports. Alexis Vadeboncoeur venait de commettre un vol qualifié peu de temps avant d’être arrêté. Les événements qui ont suivi ont été captés par des caméras de surveillance. Les images démontrent clairement le présumé voleur se rendre aux policiers, en jetant notamment son pistolet à plomb au sol, avant de s’étendre sur l’asphalte, les bras en croix. Malgré tout, les agents lui ont donné à multiples reprises des coups de pied et des coups de poing. Or, dans le rapport de police, pour justifier l’utilisation de la force, les agents ont inscrit que le suspect avait résisté à son arrestation et que leur vie avait été menacée. — Vincent Gauthier, *La Tribune*

1000\$	500\$	100\$	1000\$
500\$	8,01\$	160\$	16,03\$
100\$	1,60\$	16\$	1,60\$

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 499\$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 799\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais s'appliquent. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqué dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Offres en vigueur du lundi 6 mai au mercredi 15 mai 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. EcoFrais inclus. Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

On déduit directement sur la facture!

Jusqu'à **500\$** en remise instantanée des manufacturiers sur les meubles¹, matelas², accessoires de décoration³, électroménagers⁴ et appareils électroniques⁵



Mobilier de salon

De style transitionnel, revêtu de cuir laminé noir, confortable et durable.

Livraison gratuite

• Causeuse... 15,25 \$*/mois ou 549 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 190 \$

- Fauteuil... 11,92 \$*/mois ou 429 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 160 \$
- Pouf... 8,31 \$*/mois ou 299 \$
- Table de centre... 11,08 \$*/mois ou 399 \$
- Table de bout... 9,69 \$*/mois ou 349 \$
- Table console... 11,08 \$*/mois ou 399 \$

16⁶⁴\$*/mois
ou
599\$
après remise instantanée

Remise de **250\$**
Sofa



Mobilier de salon inclinable

De style transitionnel, assises en microfibre taupe, côtés en polyuréthane brun.

Livraison gratuite

- Causeuse inclinable... 18,03 \$*/mois ou 649 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 230 \$
- Fauteuil inclinable... 11,08 \$*/mois ou 399 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 180 \$
- Table de centre... 7,75 \$*/mois ou 279 \$
- Table de bout... 7,19 \$*/mois ou 259 \$
- Table console aussi disponible 8,31 \$*/mois ou 299 \$

Remise de **230\$**
Sofa inclinable

20⁸¹\$*/mois
ou
749\$
après remise instantanée



Comprend :
1 table et 6 chaises

Mobilier de salle à manger

De style moderne, fini noyer, table de 201 x 99 cm (79 x 39 po)

Livraison gratuite

• Étagère... 16,64 \$*/mois ou 599 \$

36⁰⁸\$*/mois
ou
1299\$
après remise instantanée

Remise de **200\$**



Comprend : bureau double, miroir, 2 tables de nuit, tête, pied et côtés de lit

Mobilier de chambre

De style transitionnel

Livraison gratuite

• Commode 5 tiroirs 7,47 \$*/mois ou 269 \$

• Lampes de chevet... 69 \$ ch.

24⁹⁷\$*/mois
ou
899\$
après remise instantanée

Remise de **100\$**

NOUVEAU! Plan BM[™] : Service de livraison flexible et gratuit⁶
► Maintenant Plage horaire de 4 heures



Téléviseur à écran DEL de 39 po

Résolution pleine HD 1080p, 1 port USB

Livraison gratuite et garantie du manufacturier de 12 mois

Remise de **200\$**

20⁴⁸\$*/24 mois
ou
491⁵⁰\$
après remise instantanée



Téléviseur à écran DEL de 65 po

Résolution pleine HD 1080p, clavier USB sans fil, 4 entrées HDMI

(3 sur le côté, 1 à l'arrière), 2 ports USB pour photos, vidéos et musique

Livraison gratuite et garantie du manufacturier de 12 mois

Remise de **500\$**

65⁰⁴\$*/36 mois
ou
2341⁵⁰\$
après remise instantanée



Remise de **270\$**
L'ensemble

42⁴⁷\$*/mois
ou
1529\$
après remise instantanée

FRIGIDAIRE

Réfrigérateur de 20,3 pi³

1 tablette pleine largeur, 2 tablettes demi-largeur ajustables, tiroir à charcuterie, 2 commandes de l'humidité, 2 bacs à fruits et légumes transparents, porte incurvée réversible, Energy Star[®]

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 5,3 pi³, éléments de cuisson exposés, 1 prise pour petit appareil, très grand hublot. Livraison, ramassage et service gratuits



Amana

Laveuse à chargement frontal de 4 pi³ C.E.I.

6 programmes, 3 réglages de température, essorage de 1100 tr/min, Energy Star[®]

Sécheuse de 6,7 pi³

6 programmes, 4 réglages de température. Livraison, ramassage et service gratuits

Remise de **100\$**
La paire

30⁵³\$*/mois
ou
1099\$
après remise instantanée



EXCLUSIVITÉ BM

Simplicity Congélateur horizontal de 3,6 pi³

Dégivrage manuel, 1 panier, vidange de dégivrage, thermostat mécanique. Livraison et service gratuits

5⁵³\$*/mois
ou
199\$
après remise instantanée

Remise de **30\$**



11⁰⁸\$*/mois
ou
399\$
après remise instantanée

Remise de **130\$**
2 places
684 ressorts

Serta BARDEN

Matelas ferme/2 couches de fibres confort. Mousse support/Supports latéraux. Sommier aussi offert. Voir prix en magasin.

Garantie du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/494 ressorts... 9,97 \$*/mois ou 359 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 80 \$
- Grand lit/800 ressorts... 11,92 \$*/mois ou 429 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 130 \$
- Très grand lit/1000 ressorts 16,64 \$*/mois ou 599 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 150 \$



Galerie du sommeil

Brault & Martineau

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, UNE EXCLUSIVITÉ des Galeries du sommeil Brault & Martineau



Serta MISTWOOD

Matelas ferme/Ressorts ensachés individuellement/Contour de mousse. Mousse viscoélastique avec gel Cool Twist. Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/452 ressorts... 13,86 \$*/mois ou 499 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 100 \$
- Grand lit/820 ressorts... 18,58 \$*/mois ou 669 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 150 \$
- Très grand lit/1070 ressorts 24,97 \$*/mois ou 899 \$
APRÈS REMISE INSTANTANÉE DE 200 \$

Remise de **150\$**
2 places
646 ressorts

16⁶⁴\$*/mois
ou
599\$
après remise instantanée

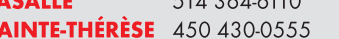
36 versements sans intérêt* jusqu'en mai 2016 sur les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI AU VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

braultetmartineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau



Suivez-nous sur



au @BM_Promotions

BROSSARD 450 619-6777

REPENTIGNY 450 470-0815

GATINEAU 819 561-5007

SHERBROOKE 819 562-4242

1 877 755-2555

1 800 267-4240

KIRKLAND 514 697-9228

SAINT-HUBERT 450 676-1911

LASALLE 514 364-6110

SAINTE-THÉRÈSE 450 430-0555

SAINT-LÉONARD 514 254-9455

LAVAL 450 682-2516



HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H

JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H

SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANBY 450 372-5656

MASCOUCHE 450 474-8531

ST-HYACINTHE 450 774-6116

ST-JÉRÔME 450 431-9338

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 450 349-1609

VAUDREUIL-DORION 450 424-2651

ACTUALITÉS

La politique



Quand il était question de politique, mon père n'avait qu'un seul et unique conseil à me donner: «Quand un politicien montre la Lune, Fils, demande-toi si son doigt n'est en fait pas dans ton derrière, par la magie des effets spéciaux...»

Mais non, je déconne. Mon père ne m'a jamais dit ça. Mon père était un homme de peu de mots et de pas-d'opinions-politiques-pantoute.

En fait, sa seule opinion politique était que la municipalité devrait installer au plus sacrant un mur de verdure entre notre maison et l'autoroute 15, devant laquelle nous habitions. Pour atténuer le bruit.

Mais ce n'est pas une chronique sur toi, papa, c'est une chronique sur la confiance envers nos élus...

Donc, la semaine dernière, le gouvernement péquiste a finalement annoncé à l'univers la bonification du régime de redevances minières. En campagne électorale, le PQ promettait que cette bonification ajouterait 400 millions au Trésor public. Ce ne sera pas 400 millions. Ce sera 56 millions!

Le PQ avait fait la même chose avec la taxe santé. Rappelez-vous, en campagne électorale, tous les candidats péquistes promettaient l'abolition de l'injuste taxe santé de 200 \$ décrétée par les libéraux.

Une fois au pouvoir, le PQ a aboli la taxe santé... Pour les moins bien nantis d'entre nous. Pour ceux qui font plus de 43 000 \$: pas d'abolition. Autre promesse brisée.

Je tape sur le PQ, mais tous les partis sont coupables.

Pouvez-vous épeler le mot-clé de l'élection de 2003, celui qui devait symboliser la réinvention de l'État? J'ai nommé *réingénierie*.

Pouvez-vous dire sans rire «La santé, c'est notre priorité»? Mais quand on attend dix-sept heures trente aux urgences en moyenne, il n'y a pas de quoi rire. C'était (juste) quinze heures cinquante-quatre en 2005-2006.

Je sais, je sais: chialer contre les promesses électorales brisées est un rituel postélectoral aussi inutile que pester contre les nids-de-poule printaniers. On s'y fait.

Mais il y a pire que les promesses brisées. Au moins, la promesse, elle est là, elle fait partie du décor. Pire que ça, il y a ces décisions prises une fois au pouvoir et dont on n'avait rien dit, en campagne électorale.

Prenez l'aide sociale. En campagne électorale, le PQ n'a jamais dit qu'il allait botter le derrière des assistés sociaux. Rien. Pas un mot. C'eût été formidable d'entendre la vision péquiste de l'aide sociale en campagne. C'est le forum idéal, non?

Et que fait le PQ, une fois au pouvoir? Eh oui, il botte le derrière des BS.

coup de balai omnibus, dans son budget 2012? Non.

A-t-il dit qu'à son avis, le Conseil national de recherche scientifique (CNRC) devrait uniquement faire de la science «utile», lire au-service-de-l'Entreprise? Non.

Pourtant, si je me fie à la version Disney de ce qu'est une démocratie, c'est en campagne électorale qu'on débat des idées et des gestes qu'on veut poser, une fois élu.

Ce n'est pas ce qu'on a eu. On a eu le chef conservateur faisant du VTT dans une ferme ontarienne, flat-tant un chat dans une école vétérinaire de l'Île-du-Prince-Édouard, se servant

au Canal Charbonneau la semaine passée que c'est l'ex-top ministre de Jean Charest qui avait quémandé à Dessau de le libérer, lui, le mercenaire électoral, pour qu'il puisse organiser la campagne du libéral Guy Ouellette en 2007, elle a bien sûr dû s'expliquer.

En entrevue au *Devoir*, Michelle Courchesne n'a admis aucun tort. Et elle a blâmé les médias pour les procès d'intention faits aux élus: «Je ne suis pas sûre que j'y retournerais [en politique]. Honnêtement, être traités comme on est traités, je ne suis pas sûre...»

Ça ne vient pas à l'esprit de M^{me} Courchesne que les élus sont «traités» comme ils sont traités parce qu'ils agissent comme ils agissent.

Je sais, je sais: chialer contre les promesses électorales brisées est un rituel postélectoral aussi inutile que pester contre les nids-de-poule printaniers. On s'y fait.

Encore là, tous les partis sont coupables. Prenez le Parti conservateur, qui était il y a 25 mois en pleine campagne électorale, espérant être enfin majoritaire.

A-t-il dit qu'une fois au pouvoir, il se dessinerait une petite couronne royale britannique sur la tête? Non.

A-t-il donné la liste de ces organismes et règlements qu'il a décidé d'abolir d'un

une bière dans un pub de Nouvelle-Écosse...

Autant de décors génériques peuplés de Canadiens zordinaires (mais crispés pour l'occasion), pour que le PM puisse répéter que l'économie est sa seule et absolue priorité, loin des reporters et de leurs questions.

C'est Michelle Courchesne qui a inspiré cette chronique. Quand Gilles Cloutier a dit

Écoles aux prises avec des moisissures

Des parents manifestent dans Hochelaga

PASCALE BRETON

Les familles du quartier Hochelaga, où trois écoles primaires sont fermées en raison de moisissures, ont l'impression d'être oubliées par Québec. Elles se sont fait entendre dans les rues du quartier, hier, pour réclamer des actions rapides.

Pancarte à la main, la petite Marie-Soleil Deslauriers scande «Donnez-nous une école neuve». L'élève de première année fréquentait l'école Baril, au coin de sa rue, avant que celle-ci ne soit condamnée en raison de la mauvaise qualité de l'air.

Barricadée depuis plusieurs mois, l'école devra être démolie et reconstruite. Les élèves parcourent maintenant plusieurs kilomètres en autobus pour se rendre à l'école secondaire Louis-Riel. Les élèves des écoles Saint-Nom-de-Jésus et Hochelaga, les deux autres écoles de la rue Adam fermées à cause des moisissures, connaissent un sort semblable.

«C'est très difficile à vivre. Il y a beaucoup de familles monoparentales, de



Des familles du quartier Hochelaga, où trois écoles primaires sont fermées en raison de moisissures, manifestaient hier rue Adam pour protester contre la lenteur à régler la situation et mettre de la pression sur Québec.

familles à faible revenu ici. On s'est installé ici dans le but que nos enfants soient proches de l'école et ils sont sortis de leur milieu», dénonce Josée Rifon, mère de Marie-Soleil.

Un financement incertain

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a annoncé il y a quelques semaines que l'école Baril serait reconstruite. Le processus prendra toutefois plusieurs années

et jusqu'à maintenant, le financement était incertain.

Le gouvernement a versé 10 millions de dollars pour la reconstruction de l'école Saint-Gérard, une école contaminée dans Villaray,

mais demandait à la CSDM de puiser dans son fonds pour le maintien des bâtiments pour ses autres écoles.

Il y a maintenant «une ouverture» pour qu'une partie de la reconstruction de l'école Baril soit maintenant absorbée par le budget alloué pour les nouvelles écoles et les agrandissements dans le Plan québécois des infrastructures, a annoncé hier la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Carole Poirier.

«Les coûts de l'école ne seront pas entièrement assumés par la CSDM, Québec va prendre le bout de sa facture», a-t-elle affirmé.

Le sort des deux autres écoles de la rue Adam demeure incertain. Des expertises sont en cours pour déterminer l'état des bâtiments.

«Il faut qu'on ait l'assurance, appuyée par des experts et appuyée par la Santé publique, que l'on aura des bâtiments qui sont bons, qui sont adéquats et qui sont corrects pour plusieurs décennies», a déclaré hier le président de la CSDM, Daniel Duranleau.

MÉLOSHOW

FONDATION *melio*
Centre de réadaptation Marie Enfant
CHU Sainte-Justine

UN GALA D'HUMOUR AU PROFIT DE LA FONDATION MÉLIO

PLUS QUE QUELQUES JOURS

14 MAI 2013, 19H30
Salle l'Étoile Banque Nationale (Dix30)
RÉSERVATION ET INFORMATION : 514 723-8950
info@fondation-melio.org ou www.fondation-melio.org

BILLETS
50\$ / 75\$ / 100\$

AVANTI PRÉSENTE

BMO Banque de Montréal

CAROLINE NÉRON

VINITOR

TAM-TAM\TBWA



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE
Biagio Marabella est le frère de l'ancien espoir des Expos, Tony Maraballa

Opération Alkali

Début du procès de Biagio Marabella

DANIEL RENAUD

Biagio Marabella, frère de Tony Marabella, ancien joueur du club-école des Expos de Montréal, a commencé à subir son procès pour une affaire de possession d'arme au palais de justice de Montréal.

Biagio Marabella, 42 ans, a été arrêté le 9 décembre 2010 dans le cadre de l'opération Alkali visant un réseau de trafiquants de cocaïne et d'héroïne qui s'approvisionnaient dans des cafés italiens et opéraient grâce à un système de livraison téléphonique.

L'opération menée par la Division du crime organisé de la police de Montréal était destinée à mettre fin à une vague d'incendies qui frappaient alors les cafés italiens du nord-est de Montréal.

Le protecteur de la famille

Mercredi, l'enquêteur principal Mathieu Doyon, de la GRC, a raconté à la juge Julie Riendeau de la Cour du Québec que c'est l'un des suspects, David Ciro Calise, qui a mené les policiers sur la piste de Biagio Marabella. Durant l'enquête de quelques semaines, les deux hommes, qui étaient sous filature, se sont rencontrés à six reprises, notamment au café Jean-Talon, qui

L'opération Alkali, menée en 2010 par la Division du crime organisé de la police de Montréal, était destinée à mettre fin à une vague d'incendies qui frappaient alors les cafés italiens du nord-est de Montréal.

appartient à Tony Marabella selon l'enquêteur, même si le nom de l'ancien joueur de baseball n'apparaît pas au Registre des entreprises.

Selon le policier, Calise travaillait pour la famille Marabella, qui était impliquée dans le trafic de stupéfiants et le prêt usuraire, et lui versait même une partie des profits de son réseau de vendeurs de stupéfiants.

« L'un de nos informateurs nous a dit que Biagio Marabella, qui est surnommé Gigi, était le bras droit, l'homme à tout faire et le fier-à-bras de Tony Marabella », a dit l'enquêteur Doyon.

Tony Marabella et David Ciro Calise n'ont toutefois jamais été accusés dans cette affaire. En arrêtant Biagio Marabella, le jour de la frappe policière, les enquêteurs ont découvert une arme, ce qui a mené à une accusation.

Le procès devrait durer une douzaine de jours.

Pratiquement tous les individus arrêtés dans le cadre de l'opération Alkali ont déjà été jugés et condamnés.

Biagio et Tony Marabella sont les cousins de Mario Marabella, enlevé à Laval en décembre 2008 et jamais revu depuis.

Sainte-Thérèse Bar fermé après un party privé de motards

Véritable institution dans sa ville, pas nécessairement toujours pour les bonnes raisons, le bar Ste-Thérèse de la municipalité du même nom ferme ses portes. La Régie des alcools a révoqué les permis de l'établissement du boulevard Curé-Labelle, se rendant ainsi à la demande de la Régie de police Thérèse-de-Blainville, intervenue à de nombreuses reprises ces dernières années pour des appels de toutes natures. Le clou dans le cercueil pour le propriétaire Louis-Philippe Pesant aura été un party privé du groupe de motards des Archanges dans l'établissement en octobre dernier. Selon la Sûreté du Québec, les Archanges soutiennent les Hells Angels et font partie des nombreux nouveaux groupes de motards qui ont fait leur apparition ces dernières années et que *La Presse* a énumérés dans des articles publiés récemment. Des membres d'autres groupes sympathisants ou qui saffichent Hells Angels, tels Deimos Crew, Choppers Lanaudière, Naiwa Rebels et Brotherhood, étaient également présents à cet événement. — Daniel Renaud

ILX
2013
À PARTIR DE 29 930 \$*

SAISON POUR CONDUIRE

L'ACURA ILX 2013.
LE LUXE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ABORDABLE.

PAIEMENTS BIMENSUELS DE

138 \$*

AVEC CRÉDIT DE LIVRAISON DE 3 000 \$** | 0,9 %* LOCATION DE 48 MOIS | ACOMPTE ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0 \$*



* Prix de vente de 29 930 \$ pour une nouvelle Acura ILX 2013 (modèle DE1F3D1). Frais de transport et de préparation de 1 945 \$, pneus EHF (29 \$), filtres EHF (1 \$), taxe sur l'air climatisé (100 \$) et frais de l'OMVIC (5 \$) inclus. Permis, assurances, enregistrement et taxes (incluant TPS/TVH/TVQ, si applicables) en sus. ** Paiements de location bimensuels offerts uniquement avec le contrat de 48 mois. Offre de location d'une durée limitée basée sur une nouvelle Acura ILX 2013 (modèle DE1F3D1) par l'entremise de Services financiers Acura, sur approbation de crédit. Exemple de location représentatif : taux de location de 0,9 % sur 48 mois. Paiements bimensuels de 138 \$ (incluant les frais de transport et de préparation de 1 945 \$) avec acompte de 0 \$. Allocation de 20 000 km par année, frais de 0,15 \$/km excédentaire. Permis, assurances, enregistrement, options et taxes en sus (incluant TPS/TVH/TVQ, si applicables). ** Crédit de livraison offert à l'achat ou à la location d'une nouvelle Acura ILX 2013 (modèle DE1F3D1), d'une valeur allant jusqu'à 3 000 \$. Certaines conditions s'appliquent. Les offres se terminent le 31 mai 2013 et sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger. Jusqu'à épuisement des stocks. Visitez acura.ca ou votre concessionnaire Acura pour connaître les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada Inc.

MONTRÉAL PLUS

Firmes ayant trempé dans la collusion

La Ville veut négocier un remboursement

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La Ville de Montréal veut négocier avec l'industrie de la construction un remboursement des sommes payées en trop aux entreprises et firmes de génie ayant pris part au stratagème de collusion et corruption exposé devant la commission Charbonneau.

Le maire Michael Applebaum dit avoir confié à son directeur général le mandat d'entreprendre des discussions avec un regroupement des entreprises ayant bénéficié du partage des contrats. Celui-ci explique que l'objectif n'est pas de procéder au cas par cas, mais plutôt de tenter de trouver une solution s'appliquant à toute l'industrie.

«J'ai demandé au directeur général si on peut créer un groupe des représentants des firmes, du gouvernement et de la Ville pour trouver comment on peut s'entendre», a-t-il expliqué hier à *La Presse*.

Ce mandat s'inscrit dans la foulée de la décision annoncée récemment d'interdire de contrats les firmes ayant admis avoir pris part à la collusion devant la commission Charbonneau. Visiblement irrité par les critiques essuyées depuis, Michael Applebaum continue à défendre sa décision, estimant qu'elle lui offre le levier pour négocier un règlement avec les entreprises. «Ça me donne de la force pour m'asseoir à la table et leur demander si on peut trouver une façon de rembourser», dit-il.



Le maire par intérim de Montréal, Michael Applebaum

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Le maire estime que cette solution, qui s'apparente à une amnistie compensatoire, est beaucoup plus efficace que de longs et coûteux recours

Plusieurs pays ont opté pour une amnistie afin de récupérer une partie des fonds détournés par la mise en place d'un cartel. Les

Montréal est encore à évaluer combien d'argent a pu être détourné par le stratagème de collusion exposé par la commission Charbonneau. L'opposition à l'hôtel de ville évalue sommairement que de 300 à 400 millions ont pu être dérobés. Une évaluation de *La Presse* avait chiffré de 350 à 500 millions les coûts du partage des contrats.

Michael Applebaum dit vouloir prendre les devants pour éviter que Québec ne crée le fonds de remboursement et décide où ira l'argent. «Je représente Montréal, je ne veux pas d'un fonds dans lequel l'argent versé aille ailleurs.» Au bureau du ministre des Affaires municipales,

Sylvain Gaudreault, on affirme que Montréal n'a pas encore officiellement présenté de demande en ce sens.

Au tour d'Harel

L'idée d'une amnistie compensatoire fait peu à peu son chemin à l'hôtel de ville de Montréal. Après Projet Montréal la semaine dernière, Vision Montréal a aussi joint sa voix en réclamant hier la création d'un fonds de remboursement.

Sa chef, Louise Harel, souhaite toutefois aller plus loin et estime que l'argent récupéré doit servir à offrir une baisse – ou au minimum un gel – de taxes aux Montréalais qui ont longtemps payé trop cher.

À la prochaine réunion du conseil municipal, Vision Montréal déposera une motion pour demander la création de ce fonds de remboursement. Louise Harel assure que l'idée est «réaliste». «Les compagnies ont péché et elles doivent se repentir», dit quant à elle Elsie Lefebvre, leader de Vision Montréal.

Si la motion est adoptée, les entreprises repentantes auraient à verser une indemnité en argent comptant, puis un pourcentage de leurs contrats municipaux futurs, a expliqué Louise Harel.

Michael Applebaum se montre toutefois prudent avant de promettre une baisse de taxes. Disant être incapable pour l'instant de dire combien des négociations permettraient de récupérer, il rappelle que 1 % de taxes représente pas moins de 30 millions.

UNION MONTRÉAL

Le parti de l'ex-maire Tremblay n'est plus

KARIM BENESSAIEH

Après avoir régné pendant 11 ans, le parti de l'ex-maire Tremblay, Union Montréal, s'est sabordé.

«J'annonce que les élus actuels d'Union Montréal ont convenu et décidé de remettre en bloc leur démission en date d'[hier]», a déclaré en point de presse le chef du parti, Richard Deschamps. La cause: «les divers témoignages entendus à la commission Charbonneau au cours des derniers mois», qui «ont atteint de plein fouet et érodé l'image de marque d'Union Montréal.»

La décision a été prise hier midi à l'issue d'une longue réunion de la vingtaine d'élus que comptait encore le parti. Ils étaient 67 au lendemain des élections de 2009. L'ex-chef reconnaît que la plus récente vague de défections, cette semaine, lui a forcé la main.

«J'ai dû en tenir compte. Allais-je être le dernier dans le parti? C'a été très difficile: c'est comme si on prenait 12 ans de votre vie et qu'on les mettait derrière vous.»

À quatre reprises lors du point de presse, il s'est décrit comme «réaliste et pragmatique» pour expliquer cette dissolution. Il n'a pas voulu se mouiller quant à l'avenir politique des derniers élus d'Union Montréal, notamment quant à la possibilité qu'ils se joignent à Denis Coderre, qui devrait annoncer sa candidature à la mairie le 16 mai prochain.

«À partir d'aujourd'hui, tout le monde reprend sa liberté. Ils vont avoir des choix à faire.» — Richard Deschamps

«À partir d'aujourd'hui, tout le monde reprend sa liberté. Ils vont avoir des choix à faire.»

Fermer les livres

L'argent toujours dans les coffres du parti sera versé, après paiement des dettes et «s'il en reste», au fonds consolidé de la Ville. Selon les plus récents états financiers, au 31 décembre 2012, le parti disposait de 645 627\$.

Les porte-parole des deux autres partis ont ironisé sur

cette dissolution, qui survient moins d'une semaine avant l'entrée en scène prévue de Denis Coderre. «Vous voyez bien cette mouvance politique se diriger vers M. Coderre, a dit Marc-André Gadoury, de Projet Montréal. On n'a pas fait table rase du passé: ils ne font que changer la tête, la façade, avec Denis Coderre.»

Elsie Lefebvre, de Vision Montréal, a déclaré que cette annonce marquait la fin de «10 années de corruption qui ont terni l'image de Montréal». Elle estime que les ex-élus d'Union Montréal n'ont fait que «se donner une virginité politique temporaire» avant de s'associer à Denis Coderre, dont l'arrivée constitue «une mauvaise nouvelle» pour la métropole.

L'Union des citoyens et citoyennes de l'île de Montréal, qui allait devenir Union Montréal en 2007, a été fondée le 26 août 2001. Le parti a remporté la majorité des sièges au conseil lors des trois dernières élections générales. La débâcle a commencé au lendemain de la démission de Gérald Tremblay, le 5 novembre 2012.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Le chef d'Union Montréal, Richard Deschamps, a annoncé la dissolution du parti, hier.

DU 6 AU 11 MAI 2013,
NOUS PAYONS
LA TPS
SUR TOUS
LES PRODUITS
Nikon

LE 11 MAI DE 9H À 17H,
VENEZ RENCONTRER
LE REPRÉSENTANT ET
LE TECHNICIEN NIKON

Nettoyage gratuit de capteur DX
Venez voir les objectifs et boîtiers DSLR
Démonstration de la technologie Wifi

COURS SUR LE SYSTÈME
DE FLASH NIKON I-TTL
AVEC MODÈLE

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Apportez votre boîtier
et essayez le système!

PROMOTION
SPÉCIALE

À L'ACHAT DU D800
OBTENEZ LA POIGNÉE
D'ALIMENTATION MB-D12
POUR 99⁹⁹

241, rue St-Georges, St-Jérôme
450 432-3030

ACTUALITÉS

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

La juge en chef remplacée par un proche du PQ

EXCLUSIF
PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
ET DENIS LESSARD

Vivement critiquée pour avoir fait payer par le Trésor public des frais juridiques liés à une situation personnelle, la juge en chef du Tribunal adminitratif du Québec a démissionné hier en s'en prenant au ministre de la Justice.

Elle sera remplacée par un chef de cabinet de l'ex-ministre péquiste Paul Bégin.

Depuis un an, l'organisme dirigé par Hélène de Kovachich a versé 144 700 \$ à Luce Gayraud, avocate spécialisée en droit de la famille. *La Presse* a révélé la semaine dernière que ces dépenses étaient liées à un dossier personnel.

Depuis plusieurs semaines, M^{me} de Kovachich refusait d'ailleurs d'expliquer au ministre de la Justice à quoi avaient servi ces fonds.

Même si elle maintient que ces dépenses ont été effectuées en conformité avec les règles établies, Hélène de Kovachich écrit dans sa lettre de démission que la situation est devenue intenable.

« Le mandat donné à une avocate d'agir devant la Cour supérieure pour assister un membre du TAQ attaqué dans son rôle et ses fonctions a fait l'objet de rumeurs et de nombreux articles de journaux », a-t-elle écrit cette semaine dans sa lettre de démission.



PHOTO LA PRESSE
La présidente du Tribunal administratif, Hélène de Kovachich, a quitté son poste après des révélations touchant des dépenses d'avocat pour un dossier personnel.

Après cette rencontre, celui qui devait succéder à Hélène de Kovachich en cas de pépin, Louis Cormier, a perdu cette responsabilité au profit de M. Proulx. M. Cormier était considéré comme trop près de la démissionnaire.

Saint-Arnaud blâmé

Dans sa lettre de démission, Hélène de Kovachich désigne surtout le ministre de la Justice.

Elle l'accuse de ne pas avoir « balis[é] tant ses interventions publiques que l'exercice de ses responsabilités » « malgré [des] ordonnances » de la Cour supérieure qui interdisent la divulgation de la nature du dossier juridique au centre de l'affaire.

Selon elle, Bertrand Saint-Arnaud aurait dû respecter un devoir de réserve et ne pas « participe[r] » au débat.

« La situation a malheureusement évolué autrement, a compromis le respect des institutions et rendu impossible l'exercice normal de mes fonctions de présidente », a-t-elle écrit.

M^{me} de Kovachich ne quitte pas le Tribunal administratif du Québec. Elle y restera comme simple juge.

Son mandat à la tête de l'organisme a été marqué par des relations extrêmement difficiles avec les juges administratifs. Sa lettre de démission se conclut d'ailleurs par des salutations à ceux, parmi ses collègues, « qui ont fait preuve de loyauté, de dévouement et de rigueur. »

Mathieu Proulx, vice-président du TAQ, prendra la relève. Il avait été chef de cabinet du ministre de la Justice Paul Bégin à la fin des années 90.

« Devant la politisation et la médiatisation inhabituelle des décisions prises dans l'exercice de mes fonctions au TAQ, un tribunal indépendant, je n'avais d'autre choix que de me retirer. »

M^{me} de Kovachich, proche des cercles libéraux, tient les rênes de l'organisme depuis 2008. Son mandat avait été renouvelé juste avant l'élection de septembre dernier. Il venait à échéance un an plus tard.

C'est Mathieu Proulx, vice-président du TAQ, qui prendra la relève d'Hélène de Kovachich. L'avocat de profession avait été chef de cabinet du ministre de la Justice Paul Bégin à la fin des années 90.

La Presse a appris que vendredi dernier, des vice-présidents du TAQ ont rencontré le sous-ministre à la Justice en l'absence de la juge en chef.

Aujourd'hui dans **La Presse+**



- PAUSE**

 - DOSSIER
20 idées futures pour être chic sous le soleil
 - VIDÉO
Comment porter le pantalon imprimé
 - L'ARRIÈRE-BOUTIQUE
Découvrez des maillots de sirène fabriqués au Québec
- ACTUALITÉS**

 - ANGLE PÉLOQUIN
Les accusations de gangstérisme à Laval
 - ZOOM
Le destin tragique de Skylab



AUSSEI PEU QUE
4,8L
SUR ROUTE
MODÈLE DODGE DART AERO

Dodge Dart Rallye 2013 montrée**

DODGE
Dart

TOUTE LA
PERFORMANCE
DODGE.

ET UNE NOUVELLE RÉFÉRENCE
EN ÉCONOMIE D'ESSENCE.

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE



ÉQUIPEMENT

- » L'HABITACLE LE PLUS SPACIEUX DE SA CATÉGORIE¹
- » GLACES, VERROUILLAGE ET RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- » TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- » PHARES PROJECTEURS



SÉCURITÉ

- » 10 SACS GONFLABLES, FREINS À DISQUE ET ANTIBLOCAGE AUX 4 ROUES
- » SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

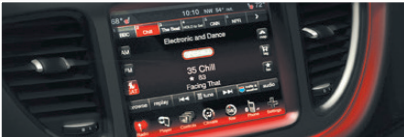
- » MOTEUR TIGERSHARK^{MC} 4 CYLINDRES DE 2 L DE 160 CH
- » PERFORMANCE AÉRODYNAMIQUE DE CLASSE MONDIALE



COMMANDES AU VOLANT DISPONIBLES



PHARES PROJECTEURS AVEC ENJOLIVEURS CHROMÉS



ÉCRAN TACTILE DE 8,4 POUCES DISPONIBLE



HABITACLE D'UNE INTERMÉDIAIRE¹



« MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ » SELON L'IIHS



COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE ET FRONTALE¹



10th ANNUAL WARD'S Best Interiors (10 MEILLEURS INTÉRIEURS)

DODGE DART SE 2013

LA VOITURE LA PLUS ÉVOLUÉE DE SA CATÉGORIE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE¹

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :

16 995 \$[±]

LE PRIX COMPREND LES FRAIS DE TRANSPORT DE 1 595 \$.

ET

MAINTENANT
OFFERT
FINANCEMENT
À L'ACHAT

0 %[±]
POUR 36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTE

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^{MD} | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.
18 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.



¹ Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre les gammes complètes 2013 et 2012 de Chrysler Canada. L'affirmation 8 L/100 km ou moins est basée sur les estimations de consommation de carburant sur autoroute du programme *EnerGuide* 2013. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *EnerGuide*. **Le consommateur avisé lit les petits caractères :** ‡, Δ, √, †. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1^{er} et le 31 mai 2013 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 595 \$) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. † Le prix d'achat s'applique à la Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) : **16 995 \$**. Le taux de financement à l'achat de 0 % pour 36 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement Auto TD et est applicable à la nouvelle Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A). Exemple : Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) avec un prix d'achat de **16 995 \$** financé à un taux de 0 % pour 36 mois sans aucun acompte (0 \$) équivaut à 78 paiements aux deux semaines de 217,88 \$, aucuns frais de crédit et une obligation totale de 16 995 \$. ** Prix du modèle montré : Dodge Dart Rallye 2013 (PFD41 + 25T + WD3) : **21 850 \$**. Le modèle montré peut différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Δ Données établies selon des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada et basées sur le *Guide de consommation de carburant 2013* de Ressources naturelles Canada. Cote de consommation de carburant pour le modèle Dodge Dart Aero 2013 (disponibilité tardive) avec le moteur turbo 1,4 L à transmission manuelle. Cote de 7,3 L/100 km en ville. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *EnerGuide*. √ Selon la catégorie de *Ward's* des petites berlines de gamme supérieure 2013 coûtant moins de 25 000 \$. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). MC Tiger Shark est une marque de commerce de Chrysler Group LLC. ^{MC} Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. ^{MD} Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge • RAM**

ACTUALITÉS

Dissension sur fond d'avortement

Députés et sénateurs conservateurs se joignent à une manifestation pro-vie

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Des milliers de manifestants se sont rassemblés devant la colline parlementaire à Ottawa, hier midi, pour réclamer que le droit à l'avortement soit restreint. Une vingtaine de députés de Stephen Harper se sont joints à eux, signe de la division du caucus conservateur sur ce dossier explosif. Bien qu'il s'agisse d'un événement annuel, cette 16^e Marche pour la vie avait une signification particulière. Les organisateurs ont en effet choisi pour thème le «gendricide», un sujet qui a provoqué des frictions aux Communes ces dernières semaines.

M. Harper a toujours refusé de rouvrir le débat sur l'avortement même si plusieurs dans son parti s'opposent à cette pratique. Il a récemment provoqué une fronde dans ses rangs lorsqu'il a empêché le député Mark Warawa soumettre aux élus une motion qui aurait justement condamné l'avortement sélectif des filles.

Malgré tout, au moins 25 députés et sénateurs conservateurs ont pris part au rassemblement d'hier.

Le député Rob Anders, qui représente Calgary-Ouest, a



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Des milliers de manifestants ont dénoncé l'approche du gouvernement Harper, qui refuse d'aborder la question de l'avortement. Vingt-cinq députés et sénateurs conservateurs sont allés contre la politique de leur parti en affichant leurs couleurs sur la question.

indiqué que les élus conservateurs qui s'opposent à l'avortement risquent d'être victimes de représailles. Il a demandé aux manifestants d'appuyer les députés pro-vie qui se soumettront à des assemblées d'investiture conservatrices aux prochaines élections.

«Les hommes derrière moi sont montés au créneau et, ce faisant, ils se sont fait des ennemis», a déclaré le député.

Droits démocratiques «minés»

Le président de la Campaign Life Coalition, Jim Hugues, a dénoncé l'approche «musclée» du premier ministre dans le débat sur l'avortement.

«Dans toute démocratie, les électeurs doivent pouvoir être entendus au Parlement, a-t-il dit. Pour ce faire, ils doivent travailler avec leurs députés pour faire avancer des causes qui leur

sont chères. En multipliant les obstacles devant M. Warawa, on mine nos droits démocratiques, peu importe ce que vous pensez de l'avortement.»

M. Hugues estime que plusieurs Canadiens qui souhaitent restreindre le droit à l'avortement sont déçus du gouvernement conservateur.

«Ce gouvernement n'est pas différent du gouvernement libéral qui l'a précédé,

a-t-il dit. (...) C'est très frustrant qu'ils aient le droit de légiférer, mais qu'ils se traînent tous les pieds parce qu'ils ont peur de s'avancer.»

Le porte-parole du premier ministre, Carl Vallée, a simplement réitéré que M. Harper ne rouvrira pas le débat sur l'avortement.

Cela n'a toutefois guère convaincu la députée néo-démocrate Niki Ashton, critique de son parti en matière de Condition féminine.

«C'est de l'hypocrisie du gouvernement Harper, a-t-elle dénoncé. On a un premier ministre qui a plusieurs membres élus dans son parti qui ouvertement nous parlent de retirer le droit des femmes de choisir, de renverser un choix fait par la Cour suprême du Canada et d'aller 25 ans en arrière ou même plus.»

Le Parti libéral n'a pas non plus l'intention de rouvrir le débat sur l'avortement, a indiqué le député Dominic LeBlanc.

«Pour nous, c'est une question qui est fermée, a-t-il dit. La question de l'avortement a été décidée il y a une vingtaine d'années. M. Trudeau et moi, nous sommes très clairs que c'est un droit des femmes de contrôler leur corps.»

Vers un accord de libre-échange Canada-UE

La question agricole serait le dernier obstacle

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'ambassadeur de l'Union européenne au Canada affirme que les

questions agricoles constituent maintenant le principal obstacle à la conclusion d'un traité de libre-échange entre le Canada et l'UE.

Matthias Brinkmann a soutenu hier que la majorité des autres dossiers sont réglés ou sur le point de l'être, mais que les deux parties divergent encore d'avis sur les questions agricoles.

Selon M. Brinkmann, l'UE est prête à accepter des importations maximales de bœuf de 40 000 tonnes. Il stipule toutefois que le Canada exige davantage, sans toutefois donner un quota spécifique. En retour, M. Brinkmann indique que l'Europe doit pouvoir exporter au Canada davantage de produits laitiers – plus particulièrement des fromages.

«Le secteur du bœuf est protégé en Europe et les produits laitiers sont protégés au Canada; il doit donc y avoir un peu de bonne volonté de chaque côté», a-t-il dit lors d'un imprromptu de presse en marge d'un événement célébrant le Jour de l'Europe, à Ottawa.

Parlant des exigences des producteurs de bœuf canadiens, il a précisé que le quota que l'UE pouvait accepter était influencé par le désir de l'Europe de négocier un traité de libre-échange avec les États-Unis, qui veulent également exporter du bœuf vers le continent.

L'Europe ne serait ainsi pas intéressée à modifier le système canadien de gestion de l'offre, qui protège les producteurs de volaille et de produits laitiers, du moment que les quotas sont haussés, ajoute l'ambassadeur. «Cela n'a pas besoin d'être la même quantité offerte pour le bœuf, mais il doit y avoir une certaine corrélation», a-t-il dit.

Le ministre canadien du Commerce international, Ed Fast, a soutenu de son côté que les deux parties s'approchaient d'une entente, sans toutefois entrer dans les détails.

D'autres dossiers

Au-delà des questions agricoles, les deux parties négocient toujours les règles pour le contenu canadien des voitures nord-américaines, les limites pour l'approvisionnement des gouvernements provinciaux, la protection des brevets pharmaceutiques – qui pourrait potentiellement faire grimper les prix au Canada – et les «appellations régionales».

L'ambassadeur Brinkmann se dit toutefois certain que les parties finiront par s'entendre sur ces questions; l'agriculture, cependant, sera plus difficile, bien qu'il espère une entente d'ici l'été.

Des observateurs ont spéculé sur le fait que le Canada doit conclure un accord rapidement, ou risquer que l'Europe soit distraite par les prochaines négociations sur des accords de libre-échange avec les États-Unis et le Japon. M. Brinkmann a par ailleurs indiqué que l'UE avait été refroidie par la menace par Ottawa de poursuites devant l'Organisation mondiale du commerce en lien avec le dossier de l'évaluation du pétrole des sables bitumineux.

MM. Brinkmann et Fast assurent pourtant que cette affaire n'aura pas d'impact sur les négociations.

Haute concentration d'oméga-3 ?

PROMOTION

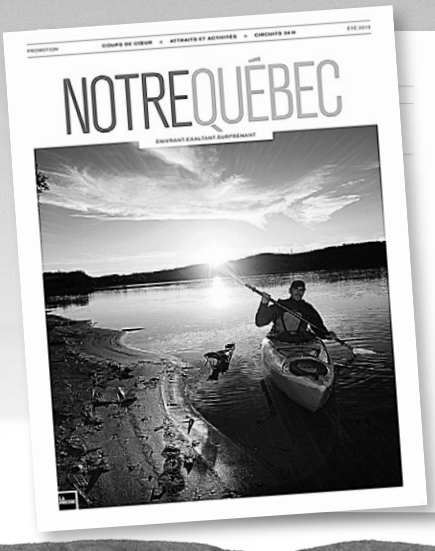
Le Tri-Céphal ...meilleur que le poisson dans votre assiette?

Blainville | **Tri-Céphal aide à contribuer à la santé cognitive et/ou aux fonctions cérébrales. Aide à réduire les taux de triglycérides/triacyglycérols sanguins. Aide au maintien de la santé. Aide à contribuer au développement du cerveau, des yeux et des nerfs chez les enfants âgés de 12 ans et moins.** Réf : ces allégations sont tirées de la licence NPN de Tri-Céphal;

On chante les louanges des bons gras des poissons gras mais, des chercheurs de l'Université de Harvard à Boston⁽¹⁾ déclarent que les suppléments d'huile de poisson sont une source d'oméga-3 plus sécuritaire en raison de la teneur des agents polluants dans les poissons tels que le mercure, l'arsenic et le plomb, etc., et les pesticides... (1) Réf : Mercury Levels in Fish Oil Preparations—Foran et al. (Arch Pathol Lab Med. 2003;127:1603 –1605) Division of Laboratory Medicine, Department of Pathology, Massachusetts General Hospital and Harvard Medical School, Boston, Mass; Rares sont les Québécois qui consomment du poisson tous les jours⁽²⁾. Et quelle catégorie de poisson? Plusieurs poissons contiennent très peu d'oméga-3⁽³⁾. En fait, 84 % des Québécois sont carencés en oméga-3, et ce malgré que 59% d'entre eux mangent un repas de poisson et plus par semaine⁽²⁻⁴⁾. La dose journalière recommandée de Tri-Céphal équivaut à manger du saumon tous les jours. Réf : (2) Sondade commandé par le MAPAQ février 2009. (3) Exter J. composition of food. Agriculture handbook no 8-15 Washington D.C. – USA, USDA Nutrient Data Laboratory. Available at: <http://www.nal.usda.gov/fnic/foodcomp/> (4) Chercheurs de l'Université Laval et l'Unité de recherche en santé publique du CHUL-CHUQ. Sondage mené le 14 juin 2006 auprès de 1001 répondants du Québec; Sans compter que pour être consommable, en général, le poisson chaud dans votre assiette a été plus ou moins altéré par la chaleur et que dire des poissons étoffés d'une panure graisseuse? La cuisson du poisson, cuit à feu vif au grill, réduisant ainsi par la chaleur, la teneur en oméga-3. Réf: Fish Intake and the Risk of Incident Heart Failure: The Women's Health Initiative. Rashad J. Belin et al. Circ Heart Fail. 2011 July; 4(4): 404–413; L'huile de poisson Tri-Céphal a été

extraite de poissons sauvages frais (non chauffés) contenant la triade des oméga-3 si distinctive à Tri-Céphal. Les huiles de poissons sauvages isolées à l'intérieur de chacune des gélules de Tri-Céphal, sont protégées par la vitamine E pour faire obstacle à l'oxydation⁽⁵⁾ et préserver ainsi la triple alliance des oméga-3 de Tri-Céphal. Réf: (5) Protective role of vitamin E in biological systems. L Packer American Journal for Clinical Nutrition. 1991; Tri-Céphal est hautement purifié par détoxification des pesticides et contaminants de tous genres tels le mercure, le plomb, le cadmium et l'arsenic. Tri-Céphal est purifié de ces indésirables nocifs. Que les oméga-3 proviennent du poisson ou de Tri-Céphal, ils résultent en des niveaux d'oméga-3 sanguins comparables. Réf: Comparison of the effects of fish and fish-oil capsules on the n-3 fatty acid content of blood cells and plasma phospholipids. Harris et al. The American Journal Of Clinical Nutrition 2007;86:1621–5; Un grand nombre d'études sont faites au moyen de gélules d'huiles de poisson, comme l'article du JdeM du 3 avril 2013, intitulé "Les oméga-3 prolongent l'espérance de vie". Réf: Univers de Harvard- Massachusetts et l'université de l'état de Washington-Annals of Internal Medicine. Vous aimez le poisson, ne vous en privez pas! (c'est savoureux). Vous n'aimez pas le poisson, il y a Tri-Céphal, sinon vous devrez dénicher alors les oméga-3 indispensables à votre santé dans l'alimentation (pas si facile que ça... 84 % de Québécois en manque). Eh bien même si vous consommez du poisson deux fois par semaine plusieurs d'entre vous seront potentiellement en déficit d'oméga-3, Tri-Céphal peut suppléer à cette carence. La dose journalière recommandée de Tri-Céphal équivaut à manger du poisson gras TOUS LES JOURS. (c'est pas rien). Votre choix libre et informé. Exposé plus complet et points de vente sur le site de Tri-Céphal. Promotion : 2 boîtes de 60 gélules pour le prix d'une seule. En vigueur jusqu'au 17 mai 2013 ou jusqu'à épuisement des stocks.

DES VACANCES AU QUÉBEC?



NE MANQUEZ PAS SAMEDI LE MAGAZINE NOTRE QUÉBEC

Vous y découvrirez les régions du Québec à visiter cet été et une foule de renseignements pour bien planifier vos vacances.

De plus, courez la chance de vivre une des 3 expériences golf inoubliables avec les

HÔTELS *Fairmont*

Tous les détails du concours dans le magazine.



C'EST UN RENDEZ-VOUS SAMEDI DANS

LA PRESSE

145 000 \$ pour honorer 17 bénévoles

L'opposition dénonce le coût d'une cérémonie de remise de prix créée par le gouvernement



JOËL-DENIS BELLAVANCE

EXCLUSIF

OTTAWA — Le gouvernement Harper, qui lutte encore contre un déficit de 26 milliards, prêche l'austérité dans l'appareil fédéral depuis deux ans. Mais cela ne l'empêche pas de délier les cordons de sa bourse pour certaines activités qui lui permettent de rehausser son image aux yeux des Canadiens.

Une cérémonie visant à remettre le nouveau Prix du bénévolat du premier ministre à 17 Canadiens, en décembre dernier, a coûté quelque 145 000\$ aux contribuables, a appris *La Presse*.

Le gouvernement fédéral a notamment déboursé 28 732\$ en billets d'avion pour les 17 lauréats, qui avaient droit à un invité chacun; 2200\$ pour des autobus nolisés; 3400\$ en frais de taxi; 14 136\$ en chambres d'hôtel; 8144\$ en frais de repas; 21 000\$ en services professionnels et 31 331\$ en d'autres frais.

La ministre des Ressources humaines, Diane Finley, a autorisé ces dépenses, selon des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le premier ministre Stephen Harper a annoncé la création



PHOTO AARON VINCENT ELKAIM, LA PRESSE CANADIENNE

En janvier 2011, Stephen Harper a annoncé la création d'un nouveau prix pour honorer les bénévoles canadiens, et ce, même si une distinction semblable, le Prix du gouverneur général, existe depuis 1995.

de ce prix en janvier 2011. L'objectif est de reconnaître la contribution des bénévoles à la société et d'encourager les Canadiens à donner davantage de leur temps.

Le hic, c'est qu'un tel prix pour honorer les personnes «qui donnent bénévolement de leur temps pour venir en aide aux autres» existe déjà... depuis 1995. Le Prix du gouverneur général pour l'entraide a en effet été créé par l'ancien représentant de la reine Élisabeth II au Canada, Roméo LeBlanc.

La remise des prix du premier ministre s'est déroulée sur la colline parlementaire, et d'autres activités connexes ont eu lieu au Musée canadien de la civilisation

et à l'hôtel Lord Elgin, les 13 et 14 décembre.

Pas d'invitation pour l'opposition

La cérémonie sur la colline, au cours de laquelle le premier ministre Stephen Harper a pris la parole, a été marquée par la controverse. Cinq députés néo-démocrates et deux députés libéraux ont vu leur nom rayé de la liste des invités, même si certaines des personnes honorées venaient de leur circonscription.

Résultat: seuls des députés et ministres conservateurs ont pu assister à la cérémonie. Ils avaient reçu une invitation 24 heures auparavant de la part de la ministre Diane Finley. Les

craintes des députés de l'opposition, qui soupçonnaient le premier ministre Stephen Harper de vouloir créer un tel prix en 2011 par «opportunisme politique», se sont ainsi amplifiées.

Le député néo-démocrate de Longueuil-Pierre-Boucher, Pierre Nantel, est l'un de ceux qui ont été exclus. Déjà en colère d'avoir été écarté à son insu par les conservateurs, M. Nantel s'est dit sidéré hier d'apprendre les coûts de cet événement.

«C'est incroyable! On ne peut pas être contre la vertu. Mais ça ne sert à rien de la sortir, cette vertu, juste pour mettre son nom dessus. Je serais très curieux de savoir ce que penseraient ces bénévoles honorés s'ils savaient

qu'on a dépensé tout cet argent pour une cérémonie au lieu de soutenir les organismes pour lesquels ils font du bénévolat. De toute évidence, cela sert surtout à faire du capital politique pour les conservateurs», a dit M. Nantel.

Au bureau du premier ministre, le porte-parole Carl Vallée a défendu ce programme: «Le premier ministre tient à souligner la contribution inestimable

« Je serais très curieux de savoir ce que penseraient ces bénévoles honorés s'ils savaient qu'on a dépensé tout cet argent pour une cérémonie au lieu de soutenir les organismes pour lesquels ils font du bénévolat. »

—Pierre Nantel, député du NPD

des bénévoles à notre société et ces prix sont une façon de montrer notre gratitude envers ces gens qui, sans faire de bruit, prennent soin de nos aînés, participent à la formation de notre jeunesse ou même parfois risquent leur propre vie sans demander quoi que ce soit en retour. Et cette liste n'est pas exhaustive! C'est la moindre des choses de les reconnaître et nous sommes fiers des efforts que nous faisons en ce sens. »

— Avec William Leclerc

FRAIS DE LOGEMENT

Les sénateurs Harb et Brazeau sommés de rembourser 100 000 \$

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Sénat a exigé que deux sénateurs remboursent à eux deux 100 000 \$ en frais de subsistance, hier, dans la foulée de la publication de trois rapports d'évaluations externes qui ont mené à une démission et à des appels à une enquête policière.

La firme Deloitte a été mandatée par la Chambre haute de faire l'examen des réclamations de logement présentées depuis deux ans par les sénateurs Patrick Brazeau, Mike Duffy et Mac Harb.

Les règles du Sénat permettent aux sénateurs dont la résidence principale est à plus de 100 km de la capitale canadienne de toucher plus de 20 000\$ par année en frais de logement, de repas et de déplacements. MM. Brazeau, Duffy et Harb ont tous déclaré une résidence principale à l'extérieur de ce rayon de 100 km. Mais des médias ont mis en doute ces affirmations et fait valoir que les trois politiciens vivaient véritablement dans la région de la capitale.

Après examen de factures de téléphones cellulaires et de relevés bancaires, la firme Deloitte a conclu que M. Brazeau avait passé seulement 10 % de son temps dans ce qu'il a décrit comme étant sa résidence principale à Maniwaki; Mac Harb a vécu dans les villages ontariens de Cobden ou Westmeath 21 % du temps; et l'ancien journaliste Mike Duffy vivait à 30 % dans sa résidence principale déclarée de Cavendish, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Remboursements exigés

La firme a cependant noté que les règles en vigueur au Sénat au moment où ces réclamations ont été faites n'étaient pas claires, puisqu'elles ne définissaient pas ce qu'était une «résidence principale».

Ces réserves n'ont pas empêché un comité sénatorial d'ordonner à Patrick Brazeau et à Mac Harb, hier, de rembourser les sommes réclamées depuis deux ans. Le premier devra donc payer 48 744\$ et le second, 51 482\$.

Le conservateur Mike Duffy avait déjà remboursé 90 000 \$ au Sénat pour les frais de subsistance qu'il avait réclamés depuis 2008. Ce remboursement inclut une réclamation erronée d'une indemnité quotidienne de 1050\$ réservé aux séjours à Ottawa — mais il était en Floride. M. Duffy a qualifié d'«oubli administratif» cette réclamation révélée dans le rapport qui le concerne.

Enquête policière?

Pour s'assurer que ce genre de situation ne se reproduise pas dans le futur, le comité permanent de la régie interne du Sénat, à majorité conservatrice, a recommandé une douzaine de changements aux règles. «Le sérieux avec lequel nous traitons cette affaire est déterminant pour notre avenir», a déclaré solennellement son président, David Tkachuk, au moment de déposer les rapports au Sénat.

Mais aux yeux de l'opposition, ces mesures ne sont pas suffisantes: les libéraux et le NPD réclament aussi une enquête policière de la GRC. «Si un citoyen ordinaire faisait cela, le gouvernement et la police leur tomberaient dessus comme une tonne de briques», a lancé le député néo-démocrate Charlie Angus.

La GRC a pour politique de ne pas confirmer la tenue d'une enquête.

Démission et litige

Quoi qu'il arrive, les sénateurs Harb et Brazeau ne semblent pas être au bout de leurs peines. M. Brazeau fait face à la justice criminelle dans une autre affaire, qui lui a déjà valu une arrestation, une expulsion du caucus conservateur et une suspension du Sénat.

Quant à Mac Harb, le comité de régie interne a annoncé hier qu'il passerait maintenant au peigne fin ses réclamations des sept dernières années. M. Harb a réagi en démissionnant du caucus libéral et en retenant les services d'une firme d'avocat pour faire annuler la décision du comité.

LA FÊTE DES MÈRES, LE DIMANCHE 12 MAI

UN JOUR SEULEMENT

LE VENDREDI 10 MAI

Jean étroit extensible MATERIAL GIRL. Sergé de coton. Jambes fuselées. Imprimé, rayé ou uni. Ord. 29.99 \$

Jean étroit coloré BIANCA NYGÅRD. Coupe confort, taille ceinturée. Choix de couleurs printanières. Ord. 29.99 \$

Et 40 % de rabais

sur d'autres jeans pour femme

Les offres « Aubaine du jour » ne peuvent être combinées avec aucune autre offre. Exceptions en bas de page.

EN MAGASIN ET À LABAIE.COM

LA BAIE D'HUDSON

Inscrivez-vous à labaie.com pour connaître en primeur nos Aubaines du jour.



10\$ Lunettes de soleil Canada

Le tiers du produit de la vente de chaque paire de lunettes de soleil Canada servira à soutenir nos athlètes par l'intermédiaire de la Fondation olympique canadienne. En exclusivité



Aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Aucune commande en prévente ou téléphonique. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Précisions en magasin. JEANS POUR FEMME : certains modèles sont offerts en tailles petites et grandes. Exceptions : Superdry, Diesel, Not Your Daughter's Jeans, Joe's Jeans, 7 For All Mankind, Current Elliott, J Brand, AG Jeans, Paige Denim, William Rast, Lauren Ralph Lauren, Tommy Hilfiger, Max Mara Weekend, Elie Tahari, Eileen Fisher et articles dont le prix se termine par 99 ¢.

ACTUALITÉS

MEURTRE DE MARIA ALTAGRACIA DORVAL

La responsabilité de l'accusé en question

CHRISTIANE DESJARDINS

Tout le monde s'entend sur un point: c'est Edens Kenol qui a tué Maria Altagracia Dorval en la poignardant, la nuit du 17 octobre 2010. Mais l'accord entre la Couronne et la défense s'arrête ici.

La Couronne considère qu'il s'agit d'un meurtre au premier degré, car le crime était planifié, commis de propos délibéré, et qu'il était fait dans un contexte de harcèlement. La défense, elle, soumet qu'il n'y avait rien de planifié, que M. Kenol ne pouvait former l'intention de tuer en raison de son esprit troublé, et soulève même la possibilité d'un cas de légitime défense.

C'est ce qui se dégage des plaidoiries livrées hier au jury chargé de juger Edens Kenol, à Montréal. L'homme de 37 ans est accusé du meurtre prémédité de M^{me} Dorval, son ex-conjointe.

Le couple, qui avait trois enfants, vivait séparé depuis environ un mois ou deux quand le drame est survenu. M^{me} Dorval, 28 ans, a été tuée dans son logement de Montréal-Nord, en pleine nuit, à son retour d'une fête.

Le procureur de la Couronne, Jacques Dagenais, croit que M. Kenol s'est introduit dans la maison en l'absence de M^{me} Dorval, qu'il a enlevé ses souliers pour ne pas faire de bruit et qu'il s'est tapi dans un coin. Il a attaqué M^{me} Dorval après qu'elle soit rentrée.

La femme avait appelé le 9-1-1 à au moins deux reprises dans les semaines précédentes, parce qu'elle craignait

M. Kenol. Il l'épiait, la harcelait, parfois sans arrêt. Il les avait même menacés avec un couteau, elle et les enfants, selon ce qu'elle a confié au 9-1-1.

Hier, M^e Dagenais a passé en revue les nombreuses preuves qui, selon lui, militent pour sa théorie. Entre autres, M. Kenol avait du sang sur le dessous de ses chaussettes, signe qu'il n'avait pas ses souliers quand il a tué. M^{me} Dorval parlait au téléphone avec un ami quand la ligne a coupé brusquement à 2 h 38, la nuit fatidique.

La voisine du dessous a appelé le 9-1-1 en panique en raison du gros bruit qu'elle avait entendu à l'étage.

Pas d'intention

L'avocat de la défense, Patrick Davis, soumet que M. Kenol avait une problématique de santé mentale. Edens Kenol avait perdu son emploi, sa maison, et maintenant, il perdait sa conjointe. Il était « fortement en dépression, il était amaigri, et avait des idées suicidaires », a fait valoir M^e Davis.

Selon l'avocat, M^{me} Dorval ne se sentait pas harcelée, elle était « tannée » de M. Kenol. Et lui, il avait espoir que ça reprenne. Il s'est présenté chez M^{me} Dorval, cette nuit-là. Il y a eu une discussion qui a dégénéré. M^{me} Dorval avait un couteau, il s'en est emparé. « Il est l'auteur de l'homicide mais n'avait pas l'intention de tuer », a plaidé M^e Davis.

Le jury devrait commencer à délibérer lundi, a indiqué le juge Michael Stober.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Patrick Deschâtelets a été condamné à un an de prison, un verdict que la famille de la victime, trouve trop clément.

Jeu sadomasochiste mortel

Un an de prison pour Deschâtelets

CAROLINE D'ASTOUS

Patrick Deschâtelets, reconnu coupable d'homicide involontaire par négligence criminelle après que sa partenaire sexuelle eut trouvé la mort au cours de leurs activités sadomasochistes, a été condamné à un an de prison au palais de justice de Longueuil, hier.

Dans son jugement, le juge Claude Provost est revenu sur les circonstances de la mort de la victime, qu'il a décrites comme « particulières et exceptionnelles », en référence aux activités sadomasochistes du couple.

Activités sadomasochistes

Le juge a estimé qu'il se trouvait « en présence de deux personnes adultes et libres, qui ont choisi de se livrer à une activité intrinsèquement violente

« doit viser principalement les objectifs punitifs de dénonciation et de dissuasion collective et l'objectif correctif de réparation des torts causés ».

En ce sens, il a rappelé qu'il appartient aux amateurs « de jeux violents et dangereux de s'établir des règles ou de respecter les règles déjà établies », afin d'éviter tout risque pour la vie et la sécurité d'autrui.

Émotion pour les familles

Toutefois, le tribunal a rejeté les arguments de la Couronne sur les risques de récidive de l'accusé et sur le fait qu'il « n'éprouve aucun remords ».

Dans la salle d'audience, les membres de la famille de l'accusé n'ont pu retenir leurs larmes lors du prononcé de la peine.

De son côté, la famille de la victime semblait moins ravie de la peine d'un an d'emprisonnement. « C'est quoi, une année, pour une vie ? », a lancé, la voix coupée par l'émotion, la sœur de la victime à la sortie du tribunal.

Le drame est survenu le 23 février 2008 dans le sous-sol du domicile de l'accusé, à Saint-Bruno-de-Montarville. L'homme a passé au cou de sa partenaire un lourd collier de métal attaché au plafond par une chaîne dont la longueur obligeait la femme à se tenir debout ; il l'a menotée et lui a entravé les pieds, puis il est sorti pour aller acheter des pâtes à l'épicerie. À son retour, une vingtaine de minutes plus tard, il a trouvé sa partenaire inconsciente, étranglée par le collier de métal.

Patrick Deschâtelets portera la cause en appel.

Le juge a rappelé qu'il appartient aux amateurs « de jeux violents et dangereux de s'établir des règles ou de respecter les règles déjà établies », afin d'éviter tout risque pour la vie et la sécurité d'autrui.

et dangereuse, à l'occasion de laquelle un des partenaires a posé à l'égard de l'autre des gestes démontrant une insouciance déréglée et téméraire ».

Afin d'envoyer un message fort aux adeptes de sadomasochisme, le juge Provost a déclaré que la peine

Vente de fermeture

Mobikit

MEUBLES GROUPE EXPERT DISTRIBUTION

Tout doit sortir!

Heures d'ouverture
Samedi et dimanche :
8 h à 17 h

Jusqu'à

80%

de rabais

8885, 3^e Croissant à Anjou (via Ray-Lawson)

Nous offrons des mobiliers de salon haut de gamme contemporains, des mobiliers de salon inclinables de qualité, des cadres, des miroirs et des matelas de très grande qualité.

www.mobikitmeuble.com

Financement disponible
Livraison disponible partout au Québec

EXPOSANTS

ESSAIS

DÉFIS SPORTIFS

CONSEILS

espaces.ca
présente

FESTIVAL PLEIN AIR ET VOYAGE

évasion

PROGRAMMATION RENOUVELÉE!

PAVILLON DESIGN ET INNOVATION
Produits, prototypes ou accessoires qui feront le futur du plein air.

PAVILLON PERFORMANCE SPORTIVE HELLY HANSEN
Des professionnels de la mise en forme et de l'entraînement répondent à vos questions.

ESPACE YOGA
Initiation et conseils selon différentes approches.

ZONE HAUTE MONTAGNE AVENTUREX
Escalade, jeux et animations pour tous

COURSE EN SENTIER THE NORTH FACE
On vous prête les chaussures!

ZONE CAMPING ET VOYAGE ATMOSPHERE
Destinations locales et internationales en compagnie de guides expérimentés.

ATELIERS ET CONFÉRENCES
Voyages d'aventure, sports nautiques, activités de plein air, gastronomie en plein air, conférence motivation, mycologie amateur.

CHALLENGE PLEIN AIR WIXX

Participez au

UNE COURSE À OBSTACLES EXCITANTE DE 2 KM

CONÇUE POUR LES 9-13 ANS ET LEURS PARENTS (SI SOUHAITÉ)

SURPRISES, DÉFIS, ENTRAIDE, ET PRIX DE PARTICIPATION POUR TOUS!

Inscription requise (détails sur notre site web)

MONTRÉAL
24-26 MAI 2013
Parc Jean-Drapeau

QUÉBEC
7-9 JUIN 2013
VIEUX-PORT - ESPACE 400°

CONSULTEZ LA PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR

FESTIVALPLEINAIR.CA

ENTRÉE GRATUITE

Un événement du GROUPE espaces

espaces.ca

LA PRESSE

WIXX

THE NORTH FACE

ADVENTUREX.NET

ATMOSPHERE

HH

TOUT DROIT VERS LA COUPE.



SUBARU

Confiance et évolution

FORESTER 2.5i 2014

Location à partir de

289\$* /mois taxes en sus **24 MOIS**

- Comptant exigé : 1 980,45\$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 626,55\$ (taxes incluses)

À LA LOCATION

0\$ dépôt de sécurité
km alloués 20 000 km/année
km excédentaires 0,10 \$/km



MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ†



FORESTER 2014

Subaru est le seul constructeur à recevoir une mention « Meilleur choix sécurité » de l'IIHS pour tous ses modèles, et ce, pour une quatrième année consécutive.

JAPONAIS ET PLUS ENCORE!

Association des concessionnaires Subaru du Québec | www.quebec.concessionsubaru.ca

CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY

JOHN SCOTTI SUBARU
ANJOU

SUBARU-MONTRÉAL
MONTRÉAL

SUBARU DE LAVAL
LAVAL

SUBARU BROSSARD
BROSSARD

SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE

SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

SUBARU DES SOURCES
DOLLARD-DES-ORMEAUX

SUBARU RIVE-NORD
BOISBRIAND

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE

SUBARU SAINTE-JULIE
SAINTE-JULIE

LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG

* À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. † Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux quatre tests de collision frontale à chevauchement modéré, latérale, arrière et de capotage réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » aux quatre tests. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 31 mai 2013.

« Je suis un prédateur sexuel »

Enchaînées, battues, violées, les victimes d’Ariel Castro ont subi 10 années d’horreur

Tête baissée, Ariel Castro a comparu hier matin devant un juge de Cleveland, qui a fixé à 8 millions le montant de sa caution. Depuis son inculpation pour agressions sexuelles et enlèvements, les détails des sévices que l’ex-chauffeur d’autobus d’écoliers aurait infligés aux femmes retrouvées dans sa maison se multiplient.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — « Je suis un prédateur sexuel. J’ai besoin d’aide. » Ariel Castro aurait fait cet aveu effrayant dans une lettre écrite en 2004 et récupérée par la police dans la maison où trois femmes disparues depuis plus de neuf ans ont été retrouvées lundi à Cleveland.

« Elles sont ici contre leur volonté parce qu’elles ont fait l’erreur de monter dans la voiture d’un parfait étranger. Je ne sais pourquoi j’ai continué à en chercher une autre. J’en avais déjà deux en ma possession », a encore écrit l’ex-chauffeur de bus scolaire, selon une chaîne de télévision de Cleveland, qui a obtenu une copie de la lettre.

Castro aurait également ébauché par écrit le projet de se suicider et de laisser tout son argent à ses « victimes ». Il n’en a évidemment rien fait. Et, au cours des années qui ont suivi,



Ariel Castro, au centre, entouré de ses deux frères, a été inculpé d’agressions sexuelles et d’enlèvements hier, à Cleveland. Onil et Pedro Castro ne font pas encore l’objet d’accusations.

il aurait continué à infliger aux trois jeunes femmes – Michelle Knight, Amanda Berry et Gina DeJesus – des sévices dont l’horreur est évoquée dans un rapport de police.

de poing au ventre par son ravisseur.

Elle repose encore à l’hôpital, contrairement aux deux autres femmes, qui ont retrouvé leurs proches mercredi. Elle pourrait

Menotté, la tête baissée, il n’a pas prononcé un mot au cours de sa comparution.

Sa fille témoigne

Sa fille Arlene a livré un témoignage déchirant hier matin à l’émission *Good Morning America* d’ABC. « Je dois dire que je suis très déçue, honteuse et surtout dévastée par la situation dans son entier », a-t-elle déclaré. Elle a rappelé qu’elle rentrait de l’école en compagnie de Gina DeJesus, en avril 2004, avant que celle-ci, alors âgée de 14 ans, ne disparaisse.

« Je voudrais lui dire que je suis tellement, tellement désolée », a-t-elle dit. Puis, s’adressant à Gina, elle a ajouté : « Je voudrais vraiment te voir et je voudrais que tu rencontres mes enfants. Je suis tellement, tellement désolée. »

Selon le rapport de police, Gina DeJesus et les deux autres captives ont vécu pendant plusieurs années enchaînées dans le sous-sol de la maison d’Ariel Castro. Celui-ci les aurait par la suite enfermées dans des petites pièces situées au deuxième étage de sa demeure, où les sévices « physiques, sexuels et psychologiques que les femmes ont endurés n’ont fait qu’empirer », selon la police.

Même si elle n’est jamais tombée enceinte, Gina DeJesus dit avoir été forcée à avoir des relations sexuelles avec Ariel Castro. Un des cousins de la jeune femme a confié au *New York Times* que le ravisseur était sadique au point d’offrir à ses captives un gâteau pour souligner le jour où elles avaient été kidnappées, comme s’il s’agissait d’un anniversaire.

Amanda Berry a raconté de son côté avoir accouché de sa fille Jocelyn dans une petite piscine gonflable avec l’aide de Michelle Knight. Ariel Castro aurait menacé de tuer Michelle si elle ne parvenait pas à ranimer le bébé qui avait cessé de respirer. Michelle a sauvé Jocelyn en lui donnant la respiration artificielle.

La police a précisé que les jeunes femmes étaient sorties seulement deux fois de la maison pour se rendre dans l’arrière-cour. Amanda Berry savait qu’elle risquait gros lundi en tentant de s’évader. Mais Ariel Castro ne s’était pas caché dans la maison pour la surprendre au dernier moment et la battre, comme c’était déjà arrivé.

Ariel Castro sera également poursuivi pour meurtre pour avoir interrompu des grossesses, a annoncé le procureur du comté de Cuyahoga, Timothy McGinty. Celui-ci a précisé que son bureau allait « chercher à requérir des accusations passibles de la peine de mort ».



La délégation du Québec à l’Expo-sciences pancanadienne 2013, 40 « Têtes chercheuses » parmi l’élite des jeunes scientifiques canadiens !

Bonne chance à la délégation du Québec qui participera à l’Expo-sciences pancanadienne 2013 !

Du 11 au 18 mai, 40 jeunes « Têtes chercheuses » du Québec présenteront leur projet d’Expo-sciences à Lethbridge en Alberta où sont attendus les 500 meilleurs exposants du pays.

Merck Canada inc. et le Réseau CDLS-CLS, qui parrainent la délégation du Québec, leur souhaitent la meilleure des chances.

Chef de file de l’industrie pharmaceutique, Merck Canada inc. est fière d’appuyer ceux qui partagent son enthousiasme pour la recherche et le progrès scientifique!



EXPOSCIENCES.QC.CA

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO REUTERS

Bangladesh Encore un drame

Au moins huit personnes ont péri hier dans l’incendie d’une usine textile au Bangladesh, deux semaines après l’effondrement d’un immeuble abritant des ateliers de confection qui a fait près de 950 morts. L’incendie s’est déclaré pour une raison encore indéterminée dans la nuit de mercredi à jeudi à Dacca, au troisième étage d’un immeuble qui en compte 11.

— Agence France-Presse



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Haïti Aristide dit pouvoir gagner

L’ancien président haïtien Jean-Bertrand Aristide a affirmé hier que son parti pouvait remporter « la majorité des postes en jeu » aux prochaines élections, moins de 24 heures après son audition comme témoin dans l’enquête sur l’assassinat d’un journaliste en 2000. Des élections sénatoriales partielles et communales sont prévues en Haïti d’ici la fin de l’année.

— Agence France-Presse

LINGERIE MARIETTA TAILLES DE 32 À 48 • BONNETS DE A À M • TAILLES +



30%
SUR TOUS
LES MAILLOTS
6 À 22 ANS

NOUVELLE
BOUTIQUE
À VENIR

3100, BOUL. DE LA CONCORDE EST
LAVAL (CENTRE D’ACHAT DUVERNAY) 450 664-1890

CERTIFICAT
CADEAU

* valide jusqu’au 21 mai 2013

Charles, monarque en attente

À 87 ans, la reine Élisabeth II se retire petit à petit de la scène publique. En participant à l'ouverture du Parlement britannique cette semaine, puis à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth cet automne, le prince Charles se prépare à son futur métier de souverain.

TRISTAN DE BOURBON
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — C'est un fait assuré pour tous les Britanniques: leur reine régnera jusqu'à la fin de sa vie.

Malgré ses 87 printemps et ses 61 années sur le trône, qui font d'elle le deuxième plus ancien monarque régnant au monde après le roi de Thaïlande Rama IX, Élisabeth II ne suivra pas les pas de son amie Beatrix des Pays-Bas, qui a abdiqué le 30 avril en faveur de son fils.

« La reine est en bonne santé, elle ne veut pas rester chez elle en permanence à jouer au bingo ou à faire du pilates, elle veut rester active », nous explique en souriant un observateur renommé de la famille royale, qui préfère rester anonyme.

« Mais son emploi du temps a évolué de manière presque imperceptible ces dernières années pour limiter ses efforts physiques: elle passe

plus de temps que jamais à sa résidence de Windsor et n'est présente que trois jours par semaine à Buckingham, sa voiture va la chercher au bas de ses escaliers pour réduire ses déplacements, etc. »

La présence à ses côtés de son fils aîné le prince Charles et de son épouse Camilla, mercredi, lors de la cérémonie d'ouverture du Parlement britannique a pourtant marqué un pas important dans son retrait progressif de ses obligations officielles. L'opération est passée d'autant moins inaperçue que le prince Charles ne s'était pas rendu à cet événement politico-monarchiste depuis 17 ans tandis que sa femme l'a découvert pour la première fois.

Moins populaire que sa mère

Cette tendance a été confirmée par l'annonce mardi dernier de l'absence de la reine, pour la première fois depuis 1973, de la réunion des chefs de gouvernement du



La présence du prince Charles aux côtés d'Élisabeth II lors de la cérémonie d'ouverture du Parlement britannique, mercredi, a marqué un pas important dans le retrait progressif des obligations officielles de cette dernière.

Commonwealth qui se déroulera en novembre prochain au Sri Lanka. Elle y sera représentée par son fils Charles, qui y participera pour la première fois sans sa mère. Ce geste est d'autant plus fort qu'Élisabeth II considère le maintien de l'unité du Commonwealth comme sa principale tâche de monarque britannique.

Petit à petit, le futur souverain prendra donc la place de sa mère lors des cérémonies officielles. Si celle-ci entend ainsi permettre à son fils d'acquérir de l'expérience en vue de son futur métier, bien qu'il soit de notoriété publique que Charles préfère passer ses journées à la campagne, elle veut aussi préparer

l'opinion publique au passage du relais. La transition doit s'opérer de la manière la plus consensuelle possible et rien de mieux pour cela que d'habituer les Britanniques à voir Charles et Camilla se rendre aux quatre coins du royaume ou traverser le globe pour rencontrer leurs sujets canadiens, australiens, néo-zélandais, etc. La chose n'est pas aisée tant l'image des deux personnages varie: la reine reste populaire, comme l'a prouvé le succès des célébrations de son jubilé de diamant l'an dernier, alors que son fils ne l'est pas du tout depuis sa gestion catastrophique de la fin de son mariage avec la princesse Diana.

Le plus vieux roi

L'arrivée sur la scène médiatique de son fils aîné William à l'occasion de son mariage en avril 2011 avec Kate Middleton a enclenché une nouvelle dynamique. Nombre de Britanniques espèrent que celui-ci monte sur le trône après sa grand-mère. « Il n'en est pas question, Charles sera le prochain roi », nous assure Robert Jobson, un écrivain spécialisé dans la famille royale. « Le système fonctionne, car il est connu de tous; le changer pourrait provoquer son effondrement. S'il survit à sa mère, Charles deviendra alors le roi le plus vieux jamais monté sur le trône britannique. » Ce dernier étant aujourd'hui âgé de 64 ans, William devra ensuite patienter quelques années. Sans doute pas autant que son père...



Peu importe son sexe, le premier enfant du couple royal dont Kate Middleton accouchera vers la mi-juillet deviendra un jour roi ou reine.

Un futur roi... ou une reine!

TRISTAN DE BOURBON
COLLABORATION SPÉCIALE

Les Britanniques sont en émoi depuis le mois de décembre: le duc et la duchesse de Cambridge attendent un enfant! La naissance est prévue autour du 15 juillet et elle fait déjà l'objet de toutes les attentions. Les médias ont ainsi largement traité du dérapage de la future mère, qui a semblé annoncer par mégarde à une spectatrice qu'elle attendait une fille, tandis que la photo de l'hôpital où elle

accouchera, situé dans la campagne proche de la maison de ses parents, a fait la une des journaux. En effet, que l'enfant de William et Kate soit un garçon ou une fille, il se retrouvera à la troisième place dans l'ordre de succession, derrière Charles et William mais devant Harry, et montera donc un jour sur le trône. L'automne dernier, les pays du Commonwealth, réunis en Australie, ont déjà modifié leurs statuts pour mettre fin à la règle de primogéniture masculine, qui faisait qu'un garçon prévalait sur ses sœurs aînées pour accéder au pouvoir.

UN CRI DU CŒUR!

Achetez une boîte de 50 comprimés et obtenez-en une GRATUITEMENT

Offre valide du 11 mai au 16 mai 2013. Jusqu'à épuisement des stocks.

Flex-O-Flex
CHONDRIN

CONTRIBUE À LA FORMATION DE TISSUS CONJONCTIFS

AIDE À SOULAGER LES DOULEURS DANS LES OS ET LES ARTICULATIONS

50 COMPRIMÉS

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : 819 378-7777
Ligne sans frais : 1 877 511-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Néo-Santé
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933

Vitavie au naturel
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070

Ferti 2000
Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h

Santé en direct
Ligne ouverte avec Johanne Verdon
sur les ondes de CJMS 1040 AM et CJLV 1570 AM samedi et dimanche de 8h à 11h. En rediffusion sur les ondes de CJMS 1040 AM mardi et jeudi de 9h à 10h et sur CJLV 1570 AM mercredi de 11h à 12h.
450-680-1570 | 1-866-895-3142

www.flex-o-flex.com

LE CHAOS SYRIEN



Des brigades du Front al-Nosra, un groupe salafiste, contrôlent les points d'entrée de Raqqa, une ville abritant 800 000 âmes.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Raqqa, première capitale provinciale conquise par l'armée rebelle et des brigades salafistes. La ville a été « libérée » le 4 mars. Même si Raqqa est encore bombardée et que les salafistes contrôlent la ville, les gens sont soulagés, car ils se sont enfin débarrassés de Bachar al-Assad. Mais Raqqa a beaucoup de chats à fouetter: la saleté, la pauvreté, les bombes et... les salafistes. Portrait d'une ville à bout de souffle.



TEXTES
MICHÈLE
OUIMET



PHOTOS
EDOUARD
PLANTE-FRÉCHETTE

ENVOYÉS SPÉCIAUX
SYRIE

Des camionnettes bloquent l'entrée de la ville de Raqqa. Un *checkpoint*. Autour, des hommes armés, habillés en noir, le visage caché par une cagoule. Parmi eux, des Syriens, mais aussi des Tunisiens et des Algériens.

« Passeports! Passeports! »

Ils refusent de nous laisser entrer à Raqqa parce que nous n'avons pas de lettre du tribunal islamique prouvant que nous sommes des journalistes et non des espions. Des hommes nous escortent jusqu'au parlement, un bel édifice où s'agitent des combattants armés et masqués.

Ils examinent nos passeports, posent des questions, puis nous laissent finalement passer.

Ces hommes font partie du Front al-Nosra, un groupe salafiste pur et dur qui entretient des liens étroits avec Al-Qaïda en Irak. Leurs armes: les attentats-suicide et les assassinats. Ils ne contrôlent pas Raqqa, seulement les routes qui y donnent accès.

Même si Raqqa a été conquise par l'armée rebelle et des groupes salafistes le 4 mars, le régime de Bachar al-Assad se bat pour en reprendre le contrôle. Raqqa est la capitale d'une province. Pour les rebelles, c'est une victoire décisive; pour Assad, une défaite humiliante.

Tous les jours, les avions de Bachar al-Assad survolent Raqqa et lâchent leurs bombes au hasard. Ces bombardements créent une psychose dans la population, qui ne se sent en sécurité nulle part. Notre hôtel a d'ailleurs été légèrement touché. Le feu a pris sur le toit. Le personnel courait dans les escaliers sombres avec un extincteur.

La ville est dirigée par un tribunal islamique dominé par Ahrar Cham, un groupe salafiste.

Ahrar Cham aussi ne fait pas dans la dentelle. Son programme est tout ce qu'il y a de plus salafiste: création d'un

émirat islamique, séparation des sexes dans les écoles, les hôpitaux et la fonction publique, et port du niqab pour les femmes.

En dépit des bombes et de toute cette agitation salafiste, Raqqa reste étonnamment calme. Quelques hommes masqués patrouillent la ville à bord de leur pick-up, les marchands vendent leurs légumes dans la rue, les gens vont au restaurant ou fument du narguilé dans les cafés, le muezzin appelle les musulmans à la prière et les femmes sont légèrement voilées. Peu portent le niqab, certaines osent même se promener tête nue. Personne ne les dévisage.

Maria se promène sans voile. Jeans sexy, chandail moulant, maquillage discret, bijoux. Elle a 20 ans et elle est jolie avec ses cheveux noirs noués en chignon, son teint de porcelaine et ses yeux sombres. Elle étudie en génie à l'université. Elle ne porte jamais le voile, même si ses voisins et ses copines lui font parfois des reproches.

« Sous Bachar, on avait peur de parler, maintenant, on peut dire ce qu'on veut, dit-elle. Le voile? Ce n'est pas important. »

Elle vient d'une famille libérale, père médecin, mère enseignante.

« La moitié de mes filles portent le hijab, explique le père de Maria, Mohammed. Je les ai élevées; à elles maintenant de choisir. »

Malgré les bombes, malgré Ahrar Cham, al-Nosra et ses hommes masqués, les gens sont soulagés, car Bachar al-Assad est tombé. Fini, la dictature, la peur, la violence, la corruption et les redoutables mukhabarat (services secrets). Ils ne veulent pas retourner en arrière, même s'il y a un prix à payer: subir les salafistes.

« On se bat pour notre liberté; 70 000 personnes sont mortes. On ne laissera personne nous voler notre révolution, surtout pas les salafistes », dit Fouad Osmane, 23 ans, étudiant en chimie à l'université.

« On s'est débarrassés de Bachar, on va aussi se débarrasser du Front al-Nosra, affirme de son côté le D^r Mustapha Hamesh. Quand Raqqa est tombée aux mains des rebelles, tous les médecins ont fui, sauf deux. Je suis resté. »

Les gens avaient peur des salafistes, peur du changement, peur du chaos. Plusieurs sont revenus quand ils ont compris que les salafistes tentaient seulement de mettre un peu d'ordre dans la ville.



La vie de Yasser a changé le 11 septembre 2001. Il apprenait l'anglais depuis trois mois et il se préparait à partir au Pakistan pour étudier le génie lorsque deux avions ont foncé dans les tours du World Trade Center. Les tours se sont écroulées, les projets de Yasser aussi. Il a troqué le Pakistan contre l'Ukraine, où il s'est inscrit à la faculté de pharmacie après avoir appris le russe.

« Je hais les islamistes radicaux », dit-il.

Yasser a 29 ans. Il est mince comme un fil. Il porte des jeans moulants et un manteau court. Il joue avec son cellulaire, même s'il n'y a pas de réseau. Il a un sourire désarmant et des yeux brillants d'intelligence.

Au début de la révolution, il ne s'est pas enrôlé dans l'Armée syrienne libre, comme beaucoup de jeunes qui rêvaient d'en découdre avec le régime de Bachar al-Assad, mais il a manifesté. Souvent.

« Ce sont des gens de chez nous, des Syriens, pas des terroristes. Ils ont libéré Raqqa et ils se sont battus contre Bachar, alors que l'Europe, l'ONU et l'OTAN n'ont rien fait pour nous. »

— Yasser, 29 ans, à propos des salafistes

Il n'a pas peur du Front al-Nosra et d'Ahrar Cham. « Ce sont des gens de chez nous, des Syriens, pas des terroristes, plaide-t-il. Ils ont libéré Raqqa et ils se sont battus contre Bachar, alors que l'Europe, l'ONU et l'OTAN n'ont rien fait pour nous. »

— Et si les salafistes créent un État islamique, vous qui haïssez les radicaux?

— Pendant deux ans, Bachar a tué des innocents. Les radicaux ne nous diront pas comment vivre ni penser. On va se battre contre tous ceux qui voudront nous priver de notre liberté.

Abdul Hamid est également prêt à se battre pour sa liberté. Comme Yasser, sa vie a été dictée par l'histoire. Il a 43 ans. Il est né en 1970, un mois après l'arrivée au pouvoir d'Hafez al-Assad. Il n'a connu que la dictature, celle du père, puis celle du fils, Hafez et Bachar.

Il enseigne le génie à l'Université de Raqqa. Il n'oubliera jamais le 4 mars lorsque les troupes de Bachar ont été chassées de Raqqa et que la statue d'Hafez a été déboulonnée par une population survoltée.

« C'est très beau la liberté, dit-il. Je ne peux pas la décrire. »

Il se tait, ému. « J'ai 43 ans et c'est la première fois que je sens la liberté. Les Syriens n'accepteront jamais l'islam radical. Ma femme et mes filles ne portent pas le voile. »

Lui aussi en veut aux Occidentaux qui regardent Bachar al-Assad massacrer son peuple sans réagir.

Il vient de terminer son cours, veston fripé, cheveux gris en bataille. Assis sur une chaise droite dans un local poussiéreux, il regarde ses mains et pousse un long soupir.

— La victoire est amère.

— Amère?

— Il n'y a pas de lait pour les enfants, on manque de médicaments et d'essence. Bachar al-Assad continue de nous bombarder. Il tue notre liberté en étouffant notre économie. Elle est là, l'amertume.

Il n'a pas été payé depuis le 4 mars. C'est le gouvernement de Bachar al-Assad qui versait les salaires. Et la Ville n'a pas d'argent.

Mahmoud El Hadi était conseiller municipal avant la chute de Bachar. Aujourd'hui, il collabore avec les salafistes. Il est inquiet. « Nous n'avons pas d'argent, confirme-t-il. Les fonctionnaires, le person-

suffisants. Moteb Al Khalaf, un pharmacien philanthrope, a créé une soupe populaire qu'il dirige avec son fils. Il nourrit 800 personnes par jour.

Les gens s'agglutinent sur la grille extérieure de la soupe populaire en tendant leur seau. La distribution est anarchique. Des hommes, des femmes et des enfants viennent chercher leur seul repas de la journée. Comme Mohammed, 55 ans, 12 enfants, chômeur, ou Ahmad, 14 ans, qui a fui la guerre à Alep et qui vient tous les jours chercher sa ration pour nourrir ses frères et sœurs. Ses yeux sont cernés, son teint pâle, son regard désespéré. Fuir Alep pour Raqqa, sale destin pour un enfant de 14 ans.

« J'ai faim », dit-il.

Raqqa a déjà accueilli 1,5 million de réfugiés, mais la défaite de l'armée d'Assad les a fait fuir. Aujourd'hui, 800 000 personnes vivent à Raqqa. Cet afflux massif de réfugiés a épuisé les ressources de la ville.

Le tribunal islamique qui dirige Raqqa en a plein les bras. Le chef d'Ahrar Cham, le cheikh Abou Omar, l'admet. Ses priorités: la sécurité, l'électricité, l'eau, l'essence, la nourriture.

Raqqa, première capitale libérée, servira de modèle à la nouvelle Syrie qui émergera après la chute de Bachar, dit-il.

« Je vois Raqqa comme un État », précise-t-il, entouré de ses hommes.

Un État islamique. Le cheikh prêche la séparation des sexes, dans toutes les sphères, écoles, hôpitaux... Quant au niqab, il affirme que les femmes sont libres. « Vous pouvez enlever votre voile », me dit-il au milieu de l'entrevue pour prouver son ouverture d'esprit.

— Quel rôle jouera al-Nosra dans votre nouvel État?

— Al-Nosra ne constitue qu'une petite partie des kati-bas [brigades], répond-il. Si je leur demande de sortir de la ville, ils m'obéiront.

— Que pensez-vous d'Al-Qaïda?

Le cheikh refuse de répondre.

— Et les attentats-suicide?

Même silence agacé.

Il s'occupe des besoins essentiels: trouver de l'argent, de la nourriture, rétablir l'eau et l'électricité, se protéger des bombes et se battre au front. Car il y a un front à Raqqa, au nord et à l'ouest, où se déroulent des combats parfois violents.

La création d'un émirat et d'une police islamique attendra. Les salafistes ont d'autres chats à fouetter. Pour l'instant.

LA SUITE DU DOSSIER
SUR LE CHAOS SYRIEN

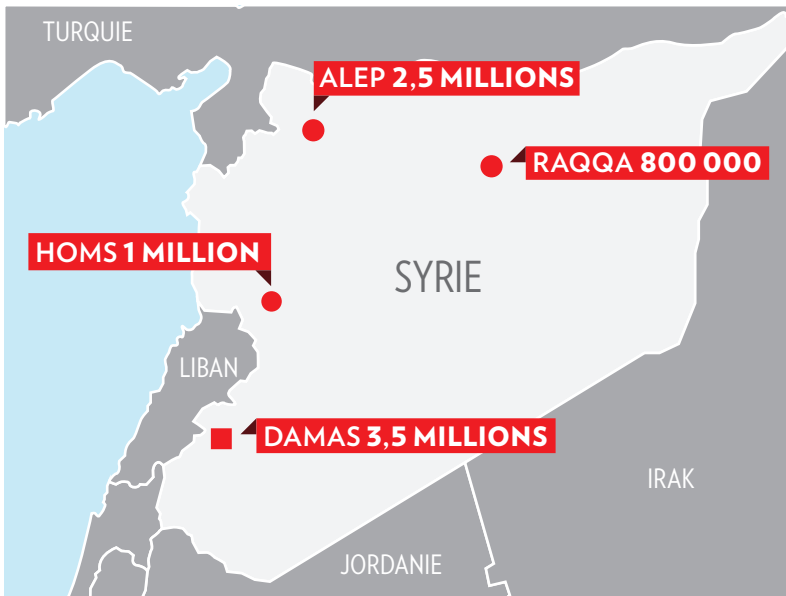
SAMEDI: UN HOMME AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON.

DIMANCHE: LE DRAME HUMAIN DANS **LA PRESSE** +

LE CHAOS SYRIEN

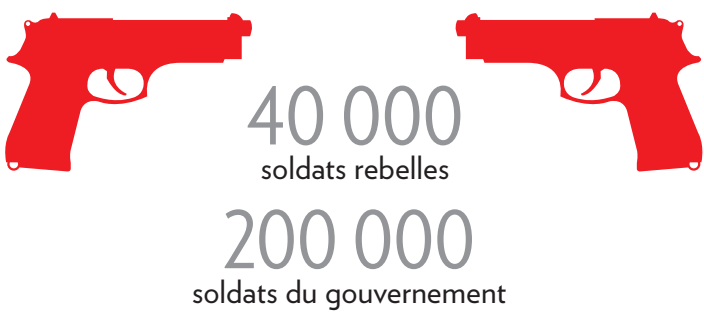
LA GUERRE EN CHIFFRES

VILLES IMPORTANTES

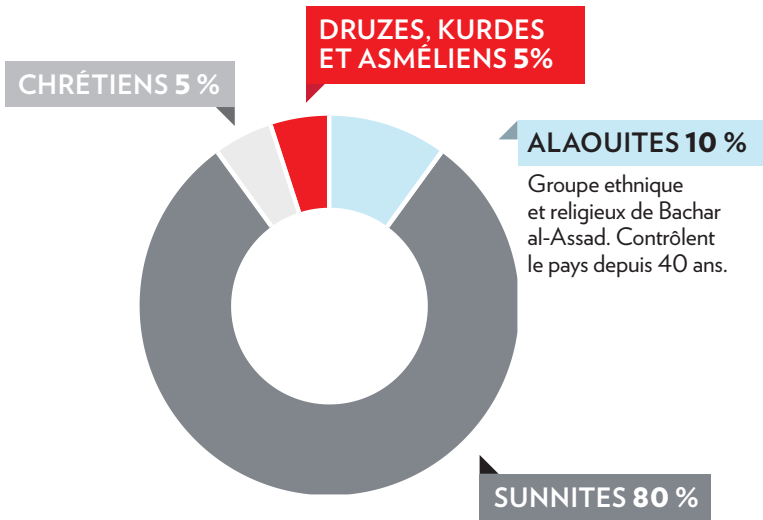


Sources : Jean-Pierre Filiu, *Le nouveau Moyen-Orient*, Fayard, 2013, BBC, RFI, Sami Aoun, Croissant-Rouge syrien, Quilliam Foundation, Save the Children.

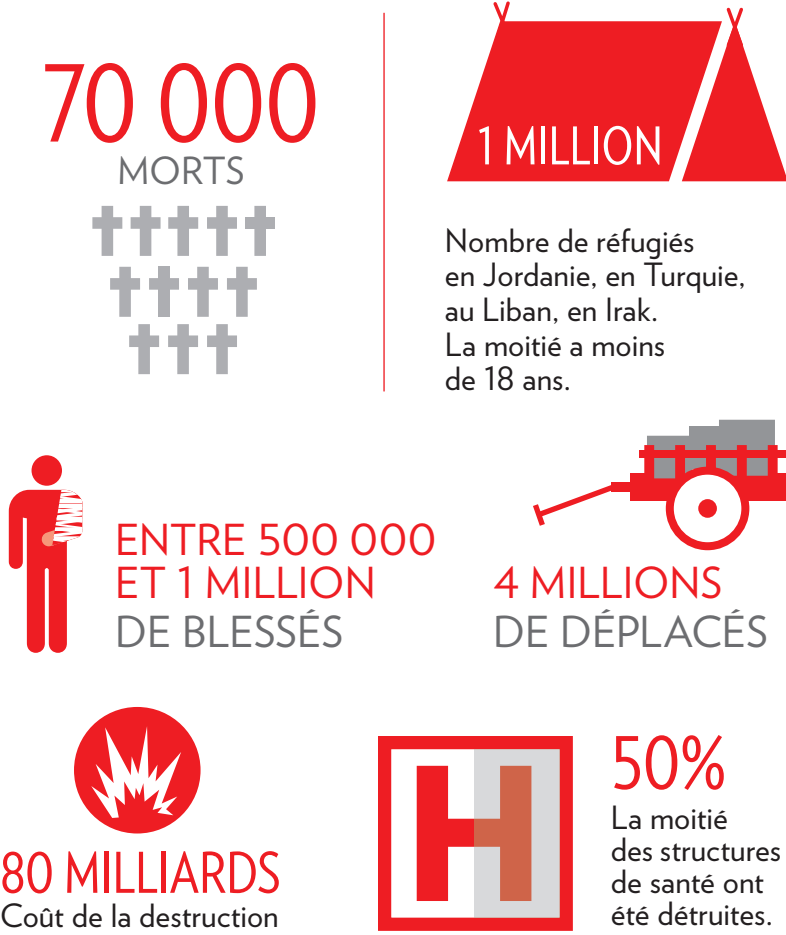
LES FORCES EN PRÉSENCE



RELIGIONS



DÉBUT DE LA GUERRE CIVILE > 15 MARS 2011



PHOTOS EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

- 1. Derrière deux enfants, des gens attendent devant une boulangerie pour la distribution du pain, dont le prix a doublé en un an.
- 2. Rassemblement dans les rues après la prière pour manifester contre le régime de Bachar al-Assad.
- 3. La famille Al Khalaf : la mère est enseignante, le père médecin. Deux des filles portent le voile. Tous souhaitent la création d'un État laïque et démocratique après la chute de Bachar al-Assad.
- 4. Des résidents de Raqqa célèbrent le 68^e anniversaire de l'indépendance de la Syrie.

PROMOTION

BBQ - TERRASSES - PISCINES

SAVOIR PASSER L'ÉTÉ D'AGRÉABLE FAÇON

À lire dans le cahier Maison ce samedi dans La Presse

Résultats des tirages du : 2013-05-09

Lotto: D 6 3 1 1 1 4 6 1

Power: 2 3 8 D R

banco en boni Lots bonis : du 2 au 10 mai 2013

15	21	22	23	26	27	34	36	39	41
42	44	46	53	58	59	60	64	65	66

Astro Jour - Mois - Année - Signe

14 AVRIL 09 BÉLIER

Quotidienne 3 899 4 1367

Triplex 03 12 19 26 41

Extra 7431431

banco en boni

Du 2 au 10 mai, lot 50% plus gros*. Aujourd'hui, la mise 10 est en boni.

* Pour une sélection gagnante correspondant à la mise en boni du jour.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SPECIALISÉE DANS LES TAILLES DE 14 À 24 ANS

Pour la mère dans votre vie

OPPEN'S

Nouveaux modèles 2013 chaque jour :

Kokomarina
Eileen Fisher Women
Lauren Vidal
Sympli
Tomo
Spanx...
et plus.

Arrêtez, magasinez et amusez-vous!

Maintenant ouvert 7 jours par semaine

lundi-mercredi: 10h-18h
jeudi-vendredi: 10h-19h
samedi: 10h-17h
dimanche: 12h-17h

4828, boul. St-Laurent (angle Villeneuve)
514-844-9159
www.oppens.ca

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Les racines du mal



Les arrestations à Laval et les défections qui ont eu lieu à Montréal, hier, marquent la fin d'une époque dans le Grand Montréal, une époque marquée par une grave dérive éthique et morale à laquelle on tente aujourd'hui de mettre fin.

D'un côté de la rivière des Prairies, on s'attaque à l'origine du problème avec l'arrestation de l'ancien maire Vaillancourt et d'une trentaine d'autres personnes liées au «système Laval». De l'autre, on efface les traces du passé en sabordant le parti Union Montréal, soupçonné de financement occulte. On tente ainsi d'arracher les racines d'un mal qui semble généralisé. Mais il faudra plus que des gestes d'éclat pour que s'ouvre une nouvelle ère éthique.

Au-delà des individus et des formations, c'est une véritable culture que révèlent jour après jour les travaux de la commission Charbonneau. Une culture qui dépasse les frontières d'une ville, d'un conseil, d'un parti...

On le voit dans les accusations portées hier à Laval, tant par le nombre de personnes accusées, que par l'hétérogénéité du groupe. On le voit dans les témoignages à la Commission, qui montrent qu'ils étaient nombreux, élus et fonctionnaires, à savoir et à se taire. On le voit dans le nombre de municipalités touchées par les élections «clés en main» et dans la notoriété d'un homme comme Gilles Cloutier.

L'ancien ministre Jacques Léonard évoque pudiquement l'«absence d'une culture éthique solidement ancrée chez certains élus et employés» dans son rapport sur l'octroi des contrats à Montréal, déposé mercredi.

Crime et questionnement



Le propre des tragédies est de produire des victimes. Et des questions. Or, peu d'événements criminels en ont soulevé autant que l'affaire Ariel Castro le fait aujourd'hui. Il s'agit bien sûr de cet homme de Cleveland accusé d'avoir séquestré pendant des années trois jeunes femmes, ainsi que la fillette de l'une d'elles née en captivité, dans sa petite résidence d'un quartier délabré de la ville.

Des questions de toutes sortes, certainement.

Par exemple, il faudra essayer de comprendre comment ces femmes ont pu pendant aussi longtemps, et sans sombrer dans la folie, vivre la vie qui leur était imposée – cela en dit long sur les prodigieuses capacités

Cleveland: la maison de l'horreur. Une deuxième.

d'adaptation de l'être humain. Comprendre aussi comment un homme, fut-il psychopathe, a pu persister ainsi dans l'enfer de domination, de malheur et de violence qu'il a lui-même créé et qu'il a entretenu, jour après jour, sous son propre toit.

Mais aucune question n'est plus importante aux yeux de la population, des femmes en particulier, que celle de savoir si la police locale a agi de façon diligente et professionnelle. Et pas seulement dans ce dossier. Alors même que, selon l'accusation, Castro violait, battait, molestait ses prisonnières, 11 autres

C'est un euphémisme. On semble plutôt être en présence d'une culture amorphe bien implantée, qui finit par contaminer certains élus et employés.

Il ne suffit donc pas d'arrêter quelques bandits présumés ou de saborder un parti politique, pas plus qu'il ne suffit d'insuffler un peu d'éthique là où il en manque. Il faut plutôt remplacer une culture de l'intérêt individuel par une culture de l'intérêt général, ce qui est autrement plus complexe...

Cela passe par la formation et l'élaboration de codes d'éthique (en 2009, à peine 10 % des municipalités en avaient un). Par une révision du financement électoral et des mécanismes de contrôle interne. Par le renforcement de l'expertise interne, de la surveillance, de l'imputabilité et de la transparence des travaux à l'hôtel de ville.

Et cela passe, surtout, par un «leadership éthique», pour reprendre l'expression de l'éthicien Michel Dion, de l'Université de Sherbrooke. Cela

Les arrestations à Laval et les défections à Montréal marquent la fin d'une époque dans le Grand Montréal.

signifie une exemplarité des personnes en position d'autorité, qui manifestent au quotidien les valeurs de la municipalité qu'ils représentent. Et qui sanctionnent sévèrement ceux qui en dérogent...

Sans cela, sans l'implantation d'une culture de l'éthique au sommet des municipalités, les règles, vérifications et mesures de contrôle risquent d'être rapidement contournées, comme elles l'ont été ces dernières années.

Il faut certes arracher les racines du problème, mais il faut surtout s'assurer qu'elles ne repoussent pas.

femmes des quartiers défavorisés de la ville disparaissaient aussi au cours des années 2000. Elles ont toutes été tuées, puis enterrées à l'arrière d'une maison étonnamment semblable à celle d'Ariel Castro.

Les citoyens de Cleveland l'ont alors baptisée la «maison de l'horreur». Il y en a dorénavant une deuxième.

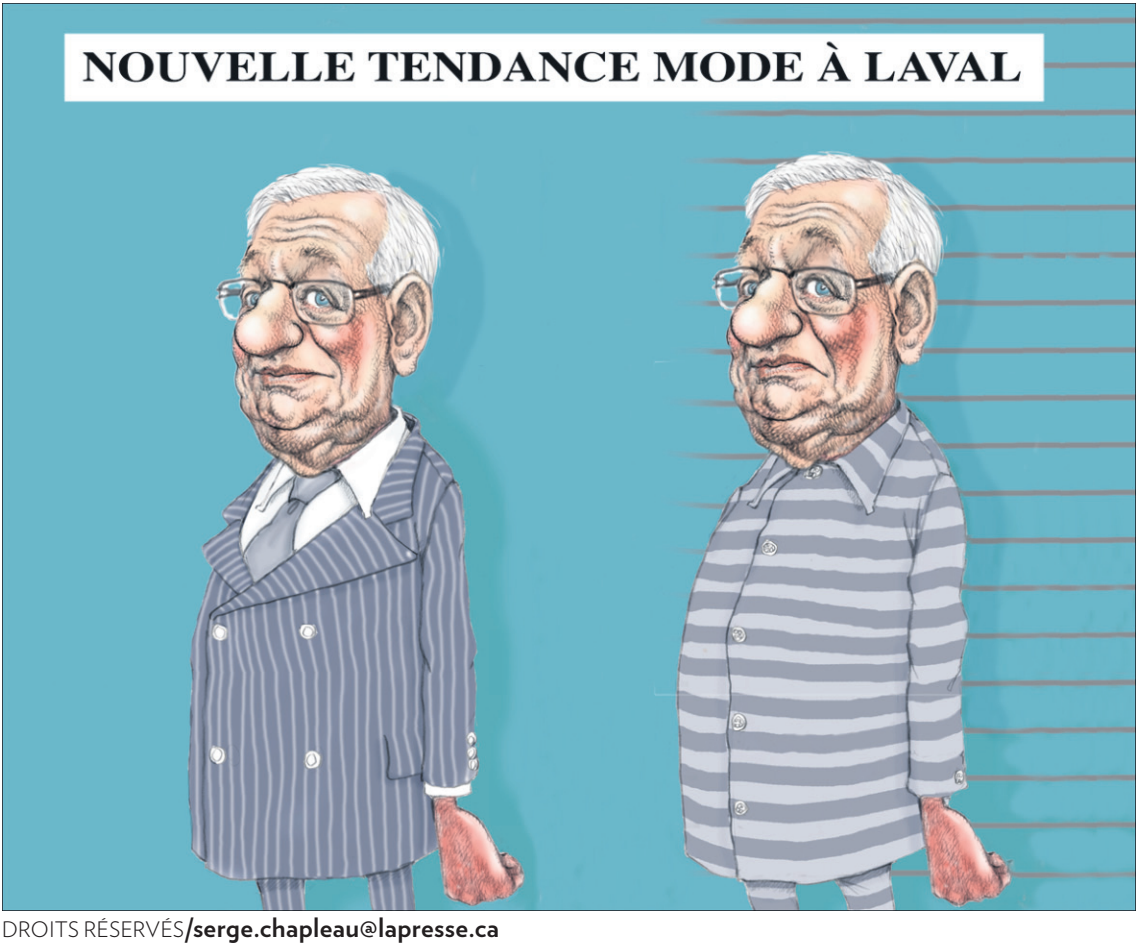
En 2009, un agresseur sexuel connu, fiché et théoriquement sous surveillance, Anthony Sowell, était arrêté relativement au meurtre des 11 femmes disparues.

Depuis des mois, il semait des indices incontournables derrière lui, dont le moindre n'était pas l'odeur de putréfaction se dégageant de son jardin et empestant tout le voisinage. Lorsque l'étendue des crimes de Sowell a été connue, on a pris note du fait que ses victimes étaient des femmes noires, pauvres, consommatrices de drogue, vivant des vies irrégulières. Et on s'est demandé si le sort de telles femmes était vraiment important aux yeux des policiers. (Au Canada, la même question s'est posée dans l'affaire Robert Pickton, tueur en série de prostituées miséreuses du quartier chaud de Vancouver.)

Certes, les choses ne se présentent pas de la même façon dans l'affaire Ariel Castro: ses victimes ne sont pas «marquées» au point de vue racial ou social.

Mais des voisins affirment avoir rapporté à la police de graves anomalies constatées dans et autour de sa maison – ce que la police nie pour l'instant. Et l'esprit répugne à reconnaître qu'une petite maison de bois d'un quartier populaire ait pu servir de donjon pendant aussi longtemps sans que, d'une façon ou d'une autre, les autorités finissent par en être alertées.

C'est ce qu'il faudra expliquer.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Un régime plus équitable



PIERRE PAQUETTE
Professeur d'économie au Collège de Maisonneuve, l'auteur a été député du Bloc québécois. Il

collabore régulièrement à la section Débats.

Le montant des redevances minières, c'est un peu pour le régime minier ce que sont les droits de scolarité pour l'éducation postsecondaire: un élément certes important, mais qui occulte tous les autres. Il y a des gains dans le nouveau régime minier annoncé cette semaine par le gouvernement du Parti québécois, comme il y en a eu lors des États généraux sur l'éducation.

Évidemment, on peut reprocher l'enflure des chiffres sur les redevances annoncées par le PQ pendant la campagne électorale, mais on ne doit pas oublier aussi le manque de transparence de l'industrie minière sur les données nécessaires à ces évaluations. Le PQ en campagne a travaillé avec ce qu'il avait.

Le gouvernement aurait-il pu aller chercher plus à court terme? Peut-être, mais l'important, c'était de mettre en place un régime minier qui va permettre de récupérer la part qui revient aux Québécois. Actuellement, c'est un taux unique de 16 % sur les bénéfices qui s'applique. Avec ce régime, ce taux sera un minimum et il pourra atteindre 23 % pour les entreprises qui sont très rentables.

Lors d'un colloque organisé en 2011 par l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau constatait que le Québec fait maintenant partie du peloton de tête pour ce qui est du taux total de ponction fiscale sur les profits. Avec le nouveau régime, Québec va plus loin.

Le problème auquel le gouvernement veut surtout s'attaquer, c'est l'exploitation minière qui ne génère pas de profit à court terme, mais qui entame le patrimoine du sous-sol québécois. C'est d'autant plus important qu'il n'existe pas de mécanisme pour déterminer le prix optimal d'extraction, c'est-à-dire le prix à partir duquel il est intéressant d'extraire la ressource sans nuire à l'équité intergénérationnelle.

Dorénavant, toutes les mines en activité au Québec



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE
La mine de fer de la Consolidated Thompson, près de la ville de Fermont dans le Grand Nord du Québec.

devront payer un impôt minier de 1 % pour les petites exploitations de moins de 80 millions de dollars et de 4 % pour les autres, selon la valeur de la production à la tête du puits. Les entreprises paieront le plus élevé des deux impôts, soit l'impôt sur les bénéfices

Le problème auquel le gouvernement veut surtout s'attaquer, c'est l'exploitation minière qui ne génère pas de profit à court terme, mais qui entame le patrimoine du sous-sol québécois.

ou l'impôt minier. Mais toutes les entreprises paieront pour l'exploitation de ces ressources non renouvelables, ce qui est plus équitable.

Si le nouveau régime avait été appliqué au cours des dix dernières années, c'est

559 millions\$ de plus que les Québécois auraient reçus de l'industrie, soit 55 % de plus. Ce n'est pas rien. C'est sans compter les mesures annoncées par le gouvernement pour favoriser la transformation, la transparence et s'assurer qu'il n'y aura plus de site minier orphelin.

Ceux qui s'inquiètent de l'impact de ces réformes devraient se rappeler qu'il y a une valeur ajoutée à extraire des ressources naturelles dans un régime de droits comme celui du Québec et que la taille de l'industrie demeure somme toute modeste. Le fer, le cuivre, le nickel, le zinc et l'or ne représentent qu'environ 1,5 % du PIB québécois.

La seule erreur de l'annonce de cette semaine, c'est la décision du ministre des Finances de mettre tout l'argent ramassé par ce nouveau régime au remboursement de la dette. À mon avis, ce fonds devrait d'abord servir à assurer le développement durable des régions «ressources» et ainsi contribuer à la pérennité des communautés partout au Québec.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?

Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816 decedes@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 500, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Le clip *Collège Boy* est une réussite. Il nous fait ressentir ce que vivent les élèves qui sont victimes de harcèlement et d'agression : la peur, la colère, la détresse devant l'aveuglement des camarades, des profs, des parents, des autorités. Ressentir, voilà ce que propose Xavier Dolan. Alors, ressentons et n'essayons pas de faire obstacle aux émotions, inattendues ou intenses, qui surgissent en nous. Non seulement le document ne doit pas être censuré, mais il devrait être utilisé dans nos écoles comme mise en jeu d'une discussion approfondie.

— Gilles Dussault, Québec

DÉBATS

QS : un modèle vénézuélien ?



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Aux élections de septembre dernier, Québec solidaire a recueilli 6,03 % des voix exprimées et remporté deux circonscriptions, mais détiendrait sept sièges à l'Assemblée nationale avec la proportionnelle. Dans le dernier coup de sonde de CROP, ses appuis ont grimpé à 11 %, la moitié des 22 % de la CAQ. 8 % des répondants pensent que Françoise David ferait la meilleure première ministre, pas tellement loin des 16 % de Pauline Marois. Bref, QS est devenu une force politique incontournable.

Et maintenant, une question. Avez-vous entendu parler du Plan vert ? Probablement pas. Et pourtant, c'est ce que Québec solidaire décrit comme la « pierre angulaire » de son programme économique.

Les deux paragraphes précédents décrivent l'existence d'une déconnexion entre la popularité relative de ce petit parti et l'adhésion à ses idées. En principe, les 651 000 Québécois se disant prêts à voter pour Québec solidaire devraient être assez à l'aise avec son programme. On sait que ce n'est pas le cas.

L'appui à QS, surtout en dehors des périodes électorales, tient à une foule de facteurs, le désir de voter à « gauche », la déception à l'égard du PQ, l'attrait de l'idéalisme, le désir d'encourager de nouvelles voix, la sympathie pour Françoise David.

Pourtant, il n'est pas mauvais de savoir pour quoi on vote, quand on croit à l'implication citoyenne et qu'on veut plus de maturité dans le processus démocratique. S'ils connaissaient mieux les idées de QS, bien des gens – je pense à nos amis du Plateau – seraient peut-être moins enthousiastes pour un parti qui propose une version nordique de la révolution bolivarienne.

Les stratégies de Québec solidaire – nationalisations, coopératives, anticapitalisme – rappellent souvent celles d'Hugo Chavez.

Il y a en effet une autre déconnexion, entre le discours convivial des porte-parole connus du parti, et ce que pensent vraiment les membres. La lecture du programme nous fait découvrir un parti qui, sans être marxiste – ça n'existe plus – cherche une alternative à l'échec de l'idéal communiste, et dont les stratégies – nationalisations, coopératives, anticapitalisme – rappellent souvent celles d'Hugo Chavez – sans les pulsions dictatoriales du tribun vénézuélien, mais aussi sans ses milliards pétroliers.

« Le système capitaliste produit les inégalités sociales, les destructions environnementales et renforce le sexisme et le racisme en maintenant de nombreux groupes et de nombreuses personnes dans la pauvreté », affirme le programme. Une phrase qui est une injure à l'intelligence. Comme on le sait, Manhattan impose le port du voile intégral et Londres est la capitale de l'excision.

« Afin de permettre le contrôle collectif et démocratique des principaux leviers économiques du Québec, Québec solidaire entend à terme, dépasser le capitalisme. » Mais comment ? Le Plan vert, dont les membres de QS ont réaffirmé l'importance dans leur congrès du week-end dernier, nous éclaire un peu.

Ce plan est très simple. On créerait 166 000 emplois, presque tous avec des fonds publics, en investissant dans les économies d'énergie, l'électrification du transport en commun, un TGV, des éoliennes, des coopératives, plus de postes dans le secteur public. On en profite pour nationaliser les mines. Et pour payer tout ça, selon le cadre budgétaire, on augmenterait les revenus de 9,9 milliards, essentiellement avec des impôts. Par exemple, si le PLQ percevait 380 millions de redevances minières et le PQ promettait 760 millions, QS parle de 2,3 milliards, ce qui est comme zéro.

Est-ce que ça tient la route ? Non. Mais ce n'est pas grave, parce que ce programme n'est qu'une allégorie. QS est le parti de l'idéal, du souhaitable, en contrepoids aux emmerdeurs qui se limitent au possible. Son rôle n'est pas de diriger le Québec, mais d'être la voix de ceux qui n'en n'ont pas, de défendre une conception de la justice sociale, d'être la conscience du monde politique et de fournir parfois de bonnes idées que d'autres mettront en œuvre.

LE DÉBAT DU JOUR



PHOTO GRAHAM HUGHES, LA PRESSE CANADIENNE

L'ex-maire Gilles Vaillancourt lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville en octobre 2012.

Vaillancourt arrêté : quel impact ?

Que pensez-vous du coup d'éclat de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) qui a procédé hier matin à l'arrestation, entre autres, de l'ex-maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et de l'homme d'affaires Tony Accurso ?

PERSONNE À L'ABRI

JEAN GOUIN



Directeur général de la Fédération des médecins résidents du Québec

L'UPAC se devait de procéder à des arrestations au moment où elle aurait réuni suffisamment de preuves pour aller de l'avant. Il n'y aucune surprise à cet égard. Ce qui est surprenant, c'est l'ampleur des arrestations survenues dans la région de Laval jeudi matin. On est à procéder à l'étagage d'une culture d'attribution de contrats fondée sur la corruption via les enveloppes brunes. Le message est maintenant clair. La société vous a à l'oeil. Ceux qui ont péché par appât du gain n'auront qu'à bien se tenir, l'UPAC ira cogner à leur porte. Plus personne ne sera à l'abri de la justice. Ce qui rendra dissuasive l'adhésion à une culture de corruption à grande échelle, c'est que cette Unité anticorruption a un caractère permanent. Il y a quelques années, lors de la création de l'UPAC, le ministre de la Justice de l'époque, Jacques Dupuis, clamait sur toutes les tribunes publiques qu'il fallait laisser le temps à l'UPAC de faire ses devoirs. L'UPAC est en train de les faire et comme citoyen, je suis soulagé. Enfin, les choses bougent. On ne pourra venir à bout de la corruption du jour au lendemain, mais le message est lancé : on ne transgresse pas la loi.

DE LA POUDRE AUX YEUX

STÉPHANE LÉVESQUE



Enseignant en français au secondaire à L'Assomption

Je ne suis pas impressionné et je ne crois pas que cette double arrestation constitue un coup d'éclat. C'est, pour l'instant, de la poudre aux yeux, du pain pour le peuple affamé. Ce sera un coup d'éclat quand on saisira toutes les possessions que ces prévenus ont acquises grâce à de l'argent sale. Ce sera un coup d'éclat quand on les condamnera à séjourner à l'ombre pour un bon bout de temps (sans traitement de faveur...). Si on a condamné et emprisonné Conrad Black, qui se croyait au-dessus des lois, on devrait être capable de faire de même pour Vaillancourt, Accurso et les autres qui devraient suivre. Le pire des scénarios serait qu'on leur impose des amendes, disons de quelques millions. On peut dresser un parallèle avec les joueurs de hockey professionnel qui reçoivent des amendes de 50 000 \$ pour des tentatives de meurtre alors qu'ils gagnent plus de 3 millions par année en moyenne. C'est ridicule et sans effet dissuasif, au hockey comme en politique. L'importance des sanctions doit être proportionnelle à la gravité des crimes. Ces bandits ont ruiné les bases de notre démocratie, miné la crédibilité de toute la classe politique en plus d'avoir volé le peuple.

RÉVOLTANT

FRANCINE LAPLANTE



Femme d'affaires

Peut-on vraiment se réjouir de l'arrestation de l'ancien maire Vaillancourt et de ceux qui seraient ses complices dans le crime ? Comment être autrement que choqués de voir notre démocratie à ce point entachée par les actions d'un groupe, d'avoir des preuves concrètes des vols perpétrés durant deux décennies, d'avoir été victimes d'une corruption qui donne des haut-le-cœur, d'être passés pour les dindons de la farce, de nous être fait endormir par de belles paroles, des promesses, des investissements, des développements ? Nous devrions plutôt marcher la tête basse aujourd'hui, et nous questionner sur notre volonté à vouloir changer les choses et d'exercer notre droit de parole. Où étions-nous toutes ces années ? Qui d'entre nous s'est déjà rendu dans une réunion du conseil municipal lavallois pour s'informer et questionner les élus ? Tous les ans, nous avons payé nos taxes municipales les yeux fermés, certes en rouspétant un peu sur les augmentations et sur la mauvaise gestion, mais sans monter au créneau, ni exiger des comptes rendus. Espérons que nous tirerons une leçon de cette mégacorruption qui aura coûté des millions de dollars ! Et souhaitons-nous d'agir pour changer les choses réellement. C'est toute une mentalité qu'il faut changer, mais aurons-nous le courage de nos convictions ?

Lisez l'opinion de nos panélistes et faites valoir votre point de vue à lapresse.ca/debats

DEBATS@LAPRESSE.CA

Il était temps

L'opération Honorer aura enfin permis de procéder à l'arrestation de l'ex-maire de Laval, Gilles Vaillancourt. Il était temps. Après avoir régné pendant 23 ans comme maire, M. Vaillancourt devra faire face à la justice et répondre à des accusations de corruption, de fraude et d'abus de confiance, ce qu'attendent les Lavallois depuis longtemps. Il faudra attendre le verdict avant d'avancer quoi que ce soit d'autre, mais cette arrestation nous permet de croire que la justice a fait son travail. Maintenant, il restera à implanter un système qui limitera autant que possible la corruption dans la vie politique municipale.

Anouk Charles, Laval

Pas de peine « bonbon »

Ils ont volé l'argent des contribuables, des particuliers, des familles et de leurs enfants. Que tous ces malfaiteurs soient punis comme il se doit. Aucune peine « bonbon » ne sera acceptée.

Fabrice Coulombe, Lévis

Grand ménage nécessaire

Finalement, voici une très bonne nouvelle pour les Lavallois et pour les contribuables. C'est inacceptable que sévisse ce genre de criminels dans notre société démocratique. Nous allons suivre avec intérêt les développements

dans le dossier de la corruption à Laval, qui ne se limite pas uniquement aux organismes publics. Un ménage profond est nécessaire, afin que les citoyens reprennent confiance dans le système.

Samir Mounir

Qu'est-ce qu'on lui reproche ?

En tant que citoyen de Laval, je me questionne sur tout ce qui se passe à l'hôtel de ville depuis l'automne dernier. Sans être un inconditionnel de Gilles Vaillancourt, je me dois de constater que les taxes ont augmenté raisonnablement au cours des dernières années, probablement moins que dans beaucoup d'autres endroits, et que la situation financière de la ville est l'une des meilleures de la province. Alors, qu'est-ce qu'on reproche à l'administration Vaillancourt ? Et Pauline Marois qui se « réjouit » de son arrestation ! Qu'est-ce qu'il y a derrière tout ça ?

Jean-Claude Hébert

Justice

En voyant les arrestations de ce matin, je recommence à avoir confiance en la justice. Il était grandement temps que le contribuable, qui s'est fait flouer pendant toutes ces années, puisse enfin voir des résultats concrets du travail de l'UPAC.

Pierre Auger

Beaucoup d'arrestations

Ce qui surprend, c'est le nombre important d'arrestations. Il fallait laisser le temps aux enquêteurs de faire leur travail.

Jean-Marie Dumesnil, Saint-Constant

Récupérer l'argent

J'espère qu'ils seront jugés au même titre que les Hells Angels et que la loi sera juste autant pour les motards que pour les gens se disant du côté du peuple. C'est l'argent des contribuables qu'ils ont volé et cet argent devrait être récupéré sous forme de saisie de comptes bancaires ou autre.

Daniel Tremblay, Saguenay

Arrogance

Même après leur arrestation, Gilles Vaillancourt et son entourage continueront de hanter les Lavallois et les Québécois par leur arrogance. Comment se fait-il que M. Vaillancourt ait pu perdurer pendant si longtemps aux yeux et à la vue de tous ? Les citoyens de Laval, qui ont pris sa défense prétextant qu'il donnait du panache à la ville, ne sont pas mieux que lui. C'était comme consentir à ses magouilles.

Daniel Olivier, Gatineau

PARCE QUE VOUS REDÉCOUVREZ VOTRE ÉDITION DU DIMANCHE



LIVRÉE GRATUITEMENT
TOUS LES MATINS AVANT 5H30

La Presse+ livre une édition tous les dimanches.
Prolongez le plaisir avec vos sections
Actualités, Débats, Arts, Sports et Affaires.
Avec La Presse+ vos contenus préférés
ne prennent jamais congé.

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis
et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

